

Janvier 2008

Bulletin pour l'année 2007

de l'observatoire national de la délinguance



et des unités de gendarmerie



Criminalité et délinquance enregistrées en 2007

Les faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie

Les commentaires sur les indicateurs d'activité propres aux services de police et aux unités de la gendarmerie (faits élucidés, gardes à vue, mis en cause, écrous et infractions révélées par l'action des services), réalisés par les directions générales de la police et de la gendarmerie nationales, sont insérés à l'intérieur de ce bulletin annuel, sur un support séparé.



OBSERVATOIRE NATIONAL de la délinquance

Les Borromées, 3 avenue du Stade de France, 93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex

Tél.: 01 55 84 53 00 Fax: 01 55 84 54 29

Contact : Christophe Soullez, chef du département OND Tél. : 01 55 84 53 60 oici, pour la deuxième année consécutive la publication du bilan annuel des faits enregistrés par les services de police et les unités de gendarmerie en France

Outre la publication des résultats des enquêtes de victimation, qui permettent d'appréhender le réel vécu, mais qui ne prennent pas en compte une importante série de faits sans victime, l'OND publie depuis 2006 le bilan des faits connus par les services de police et les unités de gendarmerie, que cela soit de leur propre initiative ou suite à une plainte déposée par une victime.

Ces chiffres sont complétés par ceux issus des mains courantes de la Direction Centrale de la Sécurité Publique et de la Préfecture de Police de Paris et des contraventions enregistrées par les services de gendarmerie en attendant de pouvoir diffuser celles prises en compte par les services de police et les polices municipales.

De même, d'autres données que l'OND ne prend pas en considération, mais qui sont jugées utiles par les services, sont mentionnées dans ce bilan. Il s'agit de la Délinquance de Voie Publique (dont la dénomination changera cette année) et des "violences dites urbaines" en tout cas pour la partie la plus visible concernant les véhicules brûlés. Il convient à cette occasion de signaler que cette supposée exception française n'en est pas une puisque les indications statistiques britanniques donnent, pour des populations comparables, un chiffre très supérieur. Une analyse internationale sera menée en cours d'année pour explorer ce sujet.

La criminalité enregistrée par la police et la gendarmerie ne peut être confondue avec la criminalité effective (qui d'ailleurs échappe à tout instrument de mesure connu). Les publications du type « la délinquance a évolué de X % entre 2006 et 2007 » établies à partir de ces seules données sont doublement trompeuses. Elles font croire que la criminalité peut être seulement appréhendée à partir d'un chiffre unique, presque magique. Or ceci est une simplification dommageable tant il existe des différences d'importance et de gravité entre des infractions comme les vols, les violences sexuelles, les homicides ou encore les fraudes à la carte bancaire. C'est pourquoi, depuis son premier rapport annuel, en mars 2005, l'OND propose de décrire l'évolution des phénomènes de délinquance à l'aide d'une série d'indicateurs distincts qui ne sont pas conçus pour former un total agrégé.

En limitant les chiffres fournis par la police et la gendarmerie à leur véritable périmètre, en les complétant par toutes les sources disponibles, en les comparant aux évolutions et aux tendances des enquêtes nationales de victimation, l'Observatoire national de la délinquance cherche à sortir de la confrontation stérile sur la qualité de la collecte des informations ou sur les manipulations supposées. Chaque série de chiffre étant complétée par les évolutions des enquêtes nationales de victimation, il ne sert à rien d'essayer de les « améliorer » artificiellement, les écarts devenant de plus en plus important.

Ces chiffres ne peuvent par définition prétendre à eux seuls rendre compte de phénomènes de délinquance, comme l'OND le répète inlassablement depuis sa création. Ils ne sont qu'une partie d'un ensemble. La question de la fiabilité des statistiques, qui est un souci permanent de l'OND, ne se pose donc pas, en matière de délinquance enregistrée, selon les termes habituels des polémiques récurrentes.

Depuis septembre 2007, le nombre de faits constatés d'atteintes aux biens affiche des valeurs faibles au regard des statistiques mensuelles provisoires existantes depuis 1996. L'OND a réagi en signalant cette particularité. Dans un texte méthodologique du présent bilan annuel, l'OND revient sur cette question. L'OND n'est pas en encore en mesure d'expliquer cette récente évolution, sachant que plusieurs causes, liées à la délinquance commise, à la propension des victimes à déposer plainte ou aux méthodes de collectes sont évoquées, sans que l'une d'elles n'apparaisse aujourd'hui comme une hypothèse plus probable que les autres.

Parallèlement aux travaux sur la délinquance enregistrée, l'OND a développé avec l'INSEE un programme d'enquêtes annuelles de victimation qui sont menées auprès d'un échantillon de la population interrogé sur les atteintes (notamment les vols et les violences) subies au cours du passé récent, que celles-ci aient fait ou non l'objet d'une plainte. La première grande enquête nationale a eu lieu en 2007 et ses résultats ont été publiés en novembre 2007 dans le troisième rapport annuel de l'OND. Ils avaient été annoncés dès le bilan annuel de janvier 2007 car, sans ces derniers, le bilan complet de l'année 2006 ne pouvait pas être établi. Il en est de même aujourd'hui. Les évolutions des faits constatés en 2007 par rapport aux années passées devront être comparés à ceux que fourniront l'enquête de victimation dont la collecte a lieu en 2008 et qui seront connus en fin d'année. Dans l'attente de ces résultats, le présent bilan annuel doit donc être considéré à travers toutes les tendances qu'il décrit, en gardant à l'esprit qu'elles ne se rapportent qu'à la délinquance enregistrée et, en l'état, à rien de plus. Il convient de rappeler que le même exercice effectué l'an dernier avait confirmé la validité des tendances observées.

En 2008, le calendrier des publications de l'observatoire national de la délinquance (OND) sera identique à celui de l'année 2007. Tout comme ce fut le cas en janvier de l'année dernière, le premier rendez-vous de l'agenda 2008 de l'OND est la réalisation et la diffusion du bilan annuel portant sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie nationale. De février à décembre 2008, le bulletin mensuel permettra de suivre les évolutions de la délinquance enregistrée grâce à des indicateurs présentés sur 12 mois glissants. En ce début d'année, puis au mois de juillet 2008, comme cela a été fait en février et juillet 2007, l'OND publiera en complément des études à caractère méthodologique visant à vérifier la précision des données mensuelles provisoires en comparaison des données annuelles définitives. La répétition en 2008 du calendrier de diffusion 2007 est la traduction de l'arrivée à une certaine forme de maturité du dispositif de publications de l'OND pour ce qui relève de la délinquance enregistrée.

Par ailleurs, l'OND publiera en 2008 des études plus détaillées sur les violences intrafamiliales, sur les violences sexuelles, en coopération avec le ministère de la santé sur le lien entre alcoolisme et violences et devrait lancer la première enquête de victimation scolaire en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale. Enfin, de nouvelles études plus qualitatives, plus éclairantes sur les phénomènes criminels que de simples chiffres bruts, devraient être publiées : la délinquance enregistrée dans les transports publics d'Île de France ; victimation et transports publics ; les caractéristiques de victimes dans l'enquête de victimation 2007 ; les violences physiques non crapuleuses à Paris ; origines et destinations des auteurs de vols avec violences à Paris, etc.

Alain BAUER Criminologue,

Président du conseil d'orientation de l'observatoire national de la délinquance

SOMMANIBU

Sommaire

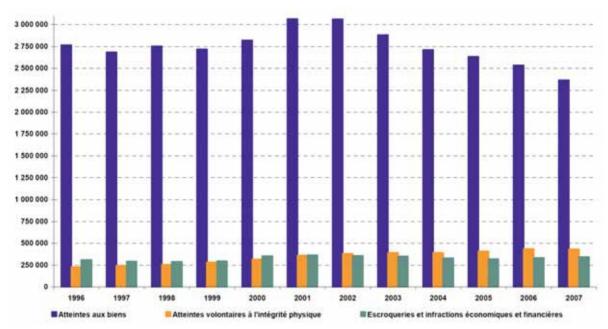
L'évolution des trois indicateurs de l'OND	
entre 1996 et 2007	4
L'activité des services de police et des unités de gendarmerie .	7
L'évolution des atteintes aux biens	11
L'évolution des atteintes volontaires à l'intégrité physique	17
L'évolution des escroqueries et infractions économiques et financières	20
Géographie des crimes et délits enregistrés en 2007	22
La main courante informatisée de la sécurité publique	38
La main courante de la préfecture de police de Paris	42
Les contraventions dressées par la Gendarmerie nationale	50
Annexe méthodologique	53
Tableaux complémentaires	55

L'ÉVOLUTION DES TROIS INDICATEURS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE ENTRE 1996 ET 2007

Rappel: Les crimes et délits constatés par la police et la gendarmerie sont enregistrés grâce à un outil appelé « état 4001 ». Les faits constatés sont codés selon une nomenclature qui comporte une centaine d'index d'infractions. L'OND ne commente pas l'évolution du total des faits constatés mais regroupe les infractions selon leur nature pour former des indicateurs relatifs aux principaux phénomènes de délinquance. Il s'agit des atteintes aux biens (les vols et les actes de destructions et dégradations), des atteintes volontaires à l'intégrité physique (les violences et les menaces) et des escroqueries et infractions économiques et financières. Les vols avec violences ont la particularité d'être à la fois des vols et des violences physiques dites crapuleuses. Ils figurent donc dans l'indicateur des atteintes aux biens et aussi dans celui des atteintes volontaires à l'intégrité physique

En 2007, les services de police et les unités de gendarmerie ont enregistré 2 363 519 atteintes aux biens, soit 6,7 % de moins qu'en 2006 (- 170 578 faits constatés), 433 284 atteintes volontaires à l'intégrité physique, soit un nombre très proche de celui de 2006, en très légère baisse de 0,2 % (- 899 faits constatés) et 345 419 escroqueries et infractions économiques et financières, soit 3,4% de plus qu'en 2006 (+ 11 352 faits constatés).

Les faits constatés d'atteintes aux biens, d'atteintes volontaires à l'intégrité physique et d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés entre 1996 et 2007



Source : État 4001 annuel, DCPJ

Les atteintes aux biens 1

En 2007, pour la cinquième année consécutive, le nombre de faits constatés d'atteintes aux biens est en baisse. Le rythme de la baisse observée entre 2006 et 2007, soit - 6,7 %, s'est accéléré par rapport aux baisses des deux années précédentes, celle de 2005 (- 2,8 %) et de 2006 (- 3,8 %). On se situe même au-delà des valeurs mesurées lors des deux premières années de l'actuelle période de baisse qui étaient de - 5,8 % en 2003 et de - 6 % en 2004. Le nombre d'atteintes aux biens enregistrées qui était supérieur à 3 millions en 2002, a chuté de 22,7 % en 5 ans (soit - 695 547 faits constatés).

(1) Voir en annexe et en complément de l'étude sur l'évolution des faits constatés d'atteintes aux biens dont une synthèse est faite ici, un texte à caractère méthodologique consacré aux faits constatés de cet indicateur au second semestre 2007.

En 2007, 38,7 atteintes aux biens ont été constatées pour 1 000 habitants en France métropolitaine, ce qui est le taux le plus faible depuis plus de 10 ans. De 1996 à 2003, le nombre d'atteintes aux biens enregistrées avait toujours été supérieur à 2 685 000 et le taux par habitants était compris entre 46 ‰ (pour 1 000) et 52 ‰. Depuis 2004, ce taux se situe à un niveau de plus en plus bas, passant de 44,8 ‰ en 2004 à 38,9 ‰ en 2007, soit une variation de près de 6 points en 3 ans.

C'est l'évolution du principal contentieux de masse en matière pénale, les vols sans violence, qui explique la très forte baisse des faits constatés d'atteintes aux biens. En 2007, moins de 1,8 millions de vols sans violence ont été enregistrés, soit 6,5 % de moins qu'en 2006 (- 124 906 faits constatés). Depuis 2002, ce nombre est en baisse d'au moins 5 % chaque année, à l'exception de la baisse de 2005 à 2006 qui s'établissait à - 3,1 %. Les 4 autres évolutions de la période ont consisté en des baisses de plus de 100 000 faits constatés d'une année sur l'autre, atteignant même - 133 000 faits constatés de 2003 à 2004. En 5 ans, ce sont près de 550 000 vols sans violence qui ont été constatés en moins, soit - 23,5 %.

En 2007, les faits des différents types de vols sans violence enregistrés ont varié dans des proportions comparables : les faits de vols liés aux véhicules à moteur sont en baisse de 6,6 % par rapport à 2006 (- 49 264 faits constatés), les cambriolages de 6,8 % (- 22 668 faits constatés) et les vols simples contre les particuliers de 7,6 % (- 49 875 faits constatés).

L'évolution du nombre de vols liés aux véhicules à moteur depuis 2002 est remarquable à bien des égards. D'une part, leur nombre a connu la baisse la plus forte : il est passé de près de 1,1 millions à moins de 700 000 en 5 ans, soit - 35,9 %. Cette diminution d'environ 400 000 faits constatés de vols liés aux véhicules à moteur représente plus de 55 % de la baisse globale des atteintes aux biens enregistrées entre 2002 et 2007. D'autre part, l'OND qui dispose de données extraites des enquêtes de victimation qu'il mène avec l'INSEE sur l'évolution des vols liés à l'automobile peut indiquer qu'entre 2004 et 2006, les vols et tentatives de vols visant les voitures des ménages sont eux aussi en baisse très significative, au sens de l'enquête, qui prend en compte tous les vols subis, ceux suivis d'une plainte comme les autres. Il existe donc des éléments de confirmation de la forte baisse des vols contre les voitures issus des enquêtes de victimation.

Aux évolutions structurelles du nombre de faits constatés de vols sans violence s'ajoute, en 2007, une forte baisse des faits constatés de vols avec violences. Un peu moins de 113 000 d'entre eux ont été constatés en 2007, soit 14 305 de moins qu'en 2006, ce qui correspond à une baisse de 11,2 %. Ce recul intervient après deux années de hausse, en 2005 (+ 4,1 %) et 2006 (+ 2,1 %). Son ampleur est telle que le nombre de vols violents enregistrés revient en 2007 à son niveau de 2000, soit 1,9 vols violents enregistrés pour 1 000 habitants.

Pour interpréter ces évolutions en matière de vols avec ou sans violences qui constituent un véritable bouleversement en matière de faits constatés, et notamment en terme d'activité d'enregistrement des forces de l'ordre, on dispose aussi de quelques éléments de comparaisons internationales. Il apparaît ainsi que le nombre de vols enregistrés est aussi en baisse régulière en Allemagne, - 15,7 % entre 2002 et 2006, et en Espagne, - 11,5 % sur la même période.

Outre les vols, les atteintes aux biens comprennent aussi les actes de destructions ou de dégradations. Environ 19,5 % des atteintes aux biens enregistrées en 2007, soit 462 400 faits constatés, relèvent de ces infractions. Le nombre de destructions et dégradations enregistrées est en baisse de 6,4 % par rapport à 2006 (- 31 367 faits constatés). Si les faits de destructions et dégradations (hors incendies ou attentats) sont en baisse encore plus marquée en 2007, -7,4 % (-33 414 faits constatés), les faits constatés d'incendies volontaires sont eux en hausse de 4,8 % sur un an. En 2007, 46 000 d'entre eux ont été enregistrés.

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique *

En 2007, l'augmentation du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique qui était continue depuis 1996 a pris fin. Si la légère baisse de 0,2 % entre 2006 et 2007 signifie bien plus une stabilité sur un an qu'un véritable recul, cela n'en constitue pas moins un arrêt ou une pause de l'évolution structurelle en cours depuis 10 ans. En 2004, déjà, la hausse annuelle avait été très modérée, + 0,7 %, mais les deux années suivantes, elle avait dépassé + 5 %.

^(*) On rappelle que l'indicateur des atteintes volontaires à l'intégrité physique regroupe les violences physiques crapuleuses, les violences physiques non crapuleuses, les violences sexuelles et les menaces. En 2007, on compte 113 060 violences physiques crapuleuses, 219 455 violences physiques non crapuleuses, 23 247 violences sexuelles et 77 522 menaces.

En 2007, la baisse des faits constatés de violences physiques crapuleuses a été supérieure en volume à la hausse des faits constatés de violences non physiques non crapuleuses. Ces deux types d'atteintes représentent respectivement 26,1 % et 50,6 % des faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique. En 2007, 113 060 violences physique crapuleuses ont été enregistrées, soit 11,3 % de moins qu'en 2006 (- 14 340 faits constatés) et 219 455 violences non crapuleuses, soit 6,1 % de plus qu'en 2006 (+ 12 552 faits constatés).

Ces évolutions opposées expliquent la faible variation du total des faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physiques en 2007. En 2005 et 2006, les hausses annuelles de 5 % ou plus étaient précisément dues à une augmentation alors conjointe des faits constatés de violences crapuleuses et non crapuleuses.

L'accroissement du nombre de faits constatés de violences physiques non crapuleuses de 6,1 % entre 2006 et 2007 s'inscrit dans une évolution structurelle qui couvre toute la période étudiée par l'OND. Celle-ci ayant débuté en 1996, 2007 est donc leur 11e année de hausse consécutive. En 1996, moins de 100 000 violences non crapuleuses avaient été enregistrées. Ce nombre s'est accru de plus de 120 000 faits constatés depuis, il a plus que doublé. L'augmentation a été continue et relativement régulière : de 1996 à 2002, elle s'effectuait le plus souvent sur un rythme annuel de + 9 %. En 2002, un peu moins de 160 000 faits ont été constatés, soit 65,9 % de plus qu'en 1996. Une hausse comparable en volume a eu lieu au cours des années suivantes (+ 60 089 faits constatés) correspondant à une variation de + 37,7 % de 2002 à 2007. Le rythme de la hausse, qui a culminé entre 2005 et 2006 à + 9,8 %, s'est ralenti en 2007.

Les autres types d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrées sont en légère hausse entre 2006 et 2007 : + 1,7 % pour les faits constatés de violences sexuelles (soit + 383 faits constatés) et + 0,7 % pour les menaces et chantages (soit + 506 faits constatés). En 2007, 23 247 violences sexuelles ont été enregistrées et 77 522 menaces et chantages, soit respectivement 5,4 % et 17,9 % des faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique.

Les escroqueries et infractions économiques et financières

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières a augmenté en 2007. Il est passé de 334 000 en 2006 à plus de 345 400 en 2007, soit + 3,4 %. Entre 2005 et 2006, il s'était accru de 4,8 % de telle sorte qu'en deux ans la hausse globale atteint 8,4 % (+ 26 736 faits constatés). Il avait été en baisse continue de 2001 à 2005, sachant qu'en 2001 il s'était établi son niveau le plus élevé, soit 366 200 faits constatés.

L'évolution des faits constatés d'escroqueries et abus de confiance est à l'origine des récentes hausses. En 2007, 177 309 infractions de cette nature ont été enregistrées, soit 8,7 % de plus qu'en 2006 (+ 14 198 faits constatés). En 2005, 142 000 escroqueries et abus de confiance avaient été constatés de telle sorte qu'en deux ans, ce nombre a augmenté de près de 25 % (+ 35 202 faits constatés).

Les effets de cette forte hausse sont partiellement compensés par la baisse des falsifications et usages de chèque volés. En 2007, moins de 73 000 de ces faits ont été constatés, soit 5,9 % de moins qu'en 2006 (- 4 579 faits constatés). L'intensité de cette baisse est deux fois moins forte que celle observée entre 2005 et 2006 : - 12,7 %, soit 11 257 faits constatés en moins. Par ailleurs, si en 2006, le nombre des falsifications et usage de cartes de crédit étaient en forte augmentation (+ 11 %), cette tendance ne se poursuit pas en 2007. Avec un peu moins de 53 500 faits constatés de ce type, on mesure même une légère baisse de 0,6 % par rapport à 2006 (- 297 faits constatés).

Les infractions économiques et financières ne représentent qu'une partie limitée, moins de 8 %, soit environ 25 000 faits constatés en 2007, de l'ensemble appelé « escroqueries et infractions économiques et financières ». On peut cependant noter que depuis 3 ans, ces faits sont en hausse. Entre 2006 et 2007, le nombre d'infractions économiques et financières a augmenté de 8,8 % (+ 2 019 faits constatés).



Direction générale de la Police nationale - Direction générale de la Gendarmerie nationale



Evolution de l'activité des services de la police et de la gendarmerie nationales en 2007



En 2007, l'activité des services de police et de gendarmerie a encore progressé par rapport à 2006, comme en attestent les indicateurs de performance :



Le taux d'élucidation¹ atteint 36,1 %, en progression de + 1,78 point (34,33 % en 2006).



Les faits élucidés augmentent de +1,3% (1.296.032 contre 1.278.980).



Les infractions révélées par l'action des services² sont en hausse de + 5,9 % (353.138 contre 333.547).



Les mis en cause s'accroissent de +2,6% (1.128.871 contre 1.100.398).



Les gardés à vue augmentent de +5.8% (562.083 contre 530.994).

L'évolution a été de plus en plus favorable au cours de l'année, comme en témoignent les résultats du 2^{ème} semestre par rapport au 2^{ème} semestre 2006



Les infractions révélées par l'action des services² sont en hausse de + 11,4 % (185.307 contre 166.314).



Le taux d'élucidation est porté à 37,7% (contre 34,7%).

² Crimes et délits découverts par les services, sans plainte préalable d'une victime (stupéfiants, proxénétisme, infractions au séjour des étrangers, faux documents, ports d'armes...)





¹ Taux d'élucidation = pourcentage du nombre des faits élucidés par rapport à celui des faits constatés.

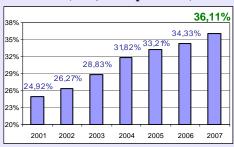


Direction générale de la Police nationale - Direction générale de la Gendarmerie nationale

Une efficacité croissante des services de police et de gendarmerie a permis de nouvelles progressions de l'activité en 2007

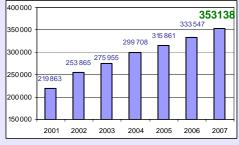
🛡 Le taux d'élucidation 36,11 %

> + **1,8 point** par rapport à **2006** (+ 11,2% depuis 2001)



+5.9% par rapport à 2006 (+ 60,6 % depuis 2001) 400,000 350000 315 861 299 708 300,000 253 865 275 955

Les mis en cause

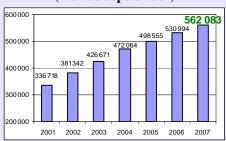


Des infractions révélées par

l'activité des services

🗢 Les gardés à vue 562,083

+ **5,85** % par rapport à 2006 (+ 67 % depuis 2001)

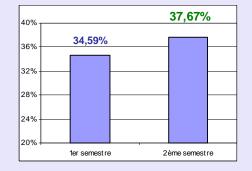


1,129 million

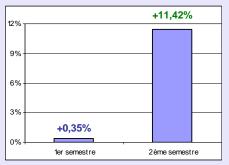
+ **2,6 % par rapport à 2006** (+ 35 % depuis 2001)

Une évolution de plus en favorable au cours de l'année, plus marquée au 2^{ème} semestre qu'au premier

Un taux d'élucidation en croissance accélérée au 2^{ème} semestre 2007



Des infractions révélées par l'initiative des services en plus forte progression au 2^{ème} semestre (par rapport aux semestres 2006)







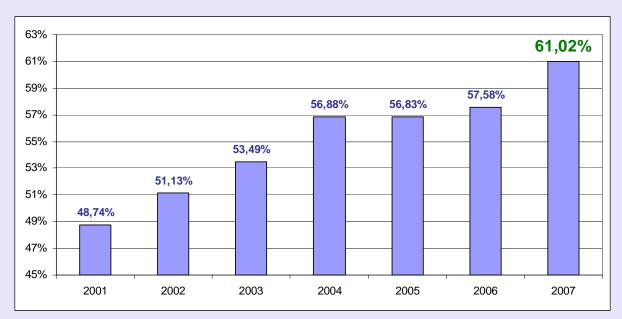
Direction générale de la Police nationale - Direction générale de la Gendarmerie nationale

Pour la première fois depuis 1995, grâce à l'activité soutenue des services, l'augmentation des violences aux personnes³ est interrompue.

6 affaires sur 10 élucidées







☐ [●] Les gardés à vue : 131.090

☐ Les mises en cause : 248.757

³ (Homicides, coups et blessures, menaces, atteintes aux mœurs, actes contre la famille et l'enfant...) Les atteintes volontaires aux personnes représentent 12 % des faits constatés.







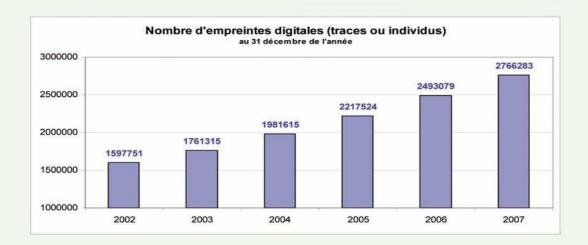
Direction générale de la Police nationale - Direction générale de la Gendarmerie nationale



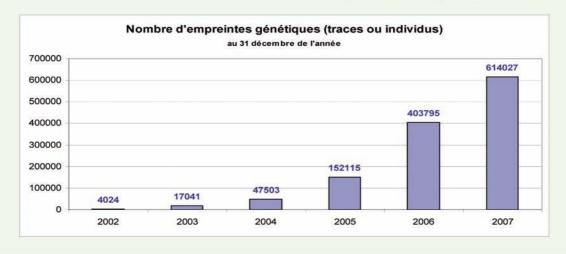
Zoom sur la police technique et scientifique (PTS)

Une forte montée en puissance des fichiers

Le FAED, fichier automatisé des empreintes digitales



Le FNAEG, fichier national automatisé des empreintes génétiques



Rappel

En 2007, en passant de 3.725.588 crimes et délits à 3.589.293, les faits constatés regroupés dans les 107 rubriques de l'état national statistique 4001 ont baissé de – 3,66 % par rapport à ceux de 2006. Des informations complémentaires sont accessibles sur www.inhes.interieur.gouv.fr/Bulletin-mensuel-65.html pour l'évolution de la délinquance et sur www.interieur.gouv.fr pour l'activité des services de police et de gendarmerie.





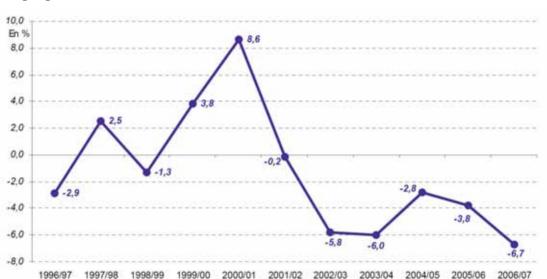
L'ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS

Avertissement : L'évolution du nombre d'atteintes aux biens constatées en 2007, tout particulièrement au cours de certains mois du dernier quadrimestre, fait l'objet d'un texte à caractère méthodologique en annexe.

En 2007 en France métropolitaine, la police et la gendarmerie nationales ont enregistré 2 363 519 faits d'atteintes aux biens, c'est-à-dire de vols ou de destructions et dégradations. Par rapport à 2006, ce chiffre est en baisse de 6,7 %, ce qui correspond à une diminution de 170 600 faits constatés en 1 an.

Cette forte baisse s'inscrit dans la continuité des variations annuelles observées depuis 2003 (graphique 1).

Entre 2002 et 2003, le nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés avait reculé de 5,8 %, passant de plus de 3 millions à moins de 2,9 millions. Au cours des 3 années suivantes, de 2004 à 2006, l'orientation à la baisse s'est maintenue : après une baisse de 6 % entre 2003 et 2004, les variations annuelles ont été un peu plus modérées entre 2004 et 2005 (- 2,8 %) et entre 2005 et 2006 (- 3,8 %). En 2007, le rythme de la baisse a connu une forte accélération, puisque par rapport à 2006, il s'est accru de près de 3 points.



Graphique 1 : Variations annuelles du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens entre 1996 et 2007.

Source: état 4001 annuel, DCPJ.

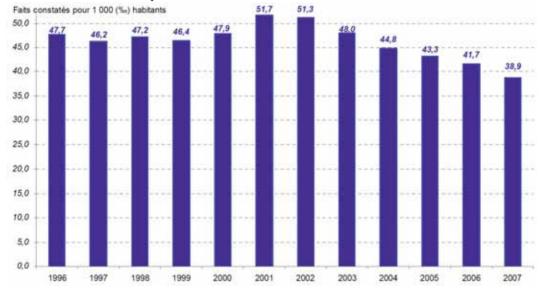
En matière de délinquance enregistrée, l'évolution relative aux atteintes aux biens est un bouleversement majeur. Au cours de la période de comparaison disponible la plus longue, c'est-à-dire de 1996 à 2007 ², le nombre d'atteintes aux biens enregistrés n'a jamais été aussi faible qu'en 2007. Si on rapporte le nombre de faits constatés au nombre d'habitants tels qu'il est estimé par l'INSEE, on établit que 38,9 atteintes aux biens ont été constatés pour 1 000 habitants en France métropolitaine en 2007 ³ (graphique 2).

- (2) L'entrée en vigueur du nouveau code pénal en 1994 s'est accompagnée d'une remise à jour de la nomenclature de l'état 4001, l'outil d'enregistrement des crimes et délits de la police et de la gendarmerie nationales. Un nouveau guide méthodologique a été édité en juillet 1995 et, depuis cette date, il est en application. Ainsi, 1996 et la première année civile entièrement couverte par cette référence méthodologique commune à la police et la gendarmerie nationales.
- (3) Pour les années 2005, 2006 et 2007, l'estimation de population qui entre dans le calcul du nombre d'atteintes enregistrées par habitants qu'effectue l'OND est l'estimation au 1^{er} janvier 2005. C'est, à l'heure où le bilan annuel de la délinquance enregistrée en 2007 est élaboré par l'OND, la seule estimation qui peut être déclinée à l'échelle départementale (voir géographie des crimes et délits), et c'est donc celle qui est utilisée par l'OND. Pour les années 1996 à 2004, c'est l'estimation de population de l'INSEE au 1^{er} janvier de l'année considérée qui entre dans le calcul du nombre de faits constatés par habitants.

En 1996, 2 765 000 atteintes aux biens avaient été enregistrées, soit alors près de 48 faits constatés pour 1 000 habitants. Après une période de relative stabilité, où ce taux s'est situé entre 46 ‰ et 48 ‰, il a augmenté en 2001 pour atteindre 51,7 ‰. En 2001, puis à nouveau en 2002, plus de 3 millions de faits constatés d'atteintes aux biens ont été enregistrés. En 2002, 51,3 atteintes avaient été constatées pour 1 000 habitants. Dès 2003, sous l'effet de la baisse de 5,8 % des faits constatés, ce taux est revenu à son niveau de 2000, soit 48 ‰. Depuis 2004, chaque nouvelle baisse annuelle conduit à un niveau inédit pour cette grandeur : elle est passée sous le seuil des 45 ‰ en 2004 avec, à l'époque, 2,7 millions de faits d'atteintes aux biens constatés. En 2005, et ce pour la première fois depuis 1996, moins de 2 650 000 atteintes aux biens avaient été constatées. Les baisses de 2006, et surtout celle de 2007, ont amplifié ce véritable changement d'ordre de grandeur du nombre d'atteintes aux biens enregistrées.

Entre 2002 et 2007, la baisse des faits constatés d'atteintes aux biens a été supérieure à 20 %, ce sont près de 700 000 atteintes aux biens qui ont été enregistrées en moins en 2007 par rapport à 2002. Environ un quart de cette baisse est due uniquement à la dernière évolution annuelle, celle qui vient d'intervenir entre 2006 et 2007.

Graphique 2: Le nombre de faits constatés d'atteintes aux biens de 1996 à 2007 rapportés au nombre d'habitants de la France métropolitaine.



Source: Etat 4001 annuel, DCPJ; Estimations de population, INSEE

Par construction, tous les faits constatés de vols et de destructions et dégradations forment l'indicateur « atteintes aux biens » de l'OND. En 2007, 1,9 millions de vols et moins de 0,5 millions d'actes de destructions et dégradations ont été enregistrés par la police et la gendarmerie, ce qui représente respectivement $80,4\,\%$ et $19,6\,\%$ des atteintes aux biens constatées sur un an.

On distingue les vols violents, avec ou sans arme, des autres vols, qui, quant à eux, regroupent les vols simples et les vols aggravés par une autre circonstance que la violence (avec effraction, en réunion ou autre). Les quelques 1,9 millions de faits constatés de vols enregistrés en 2007 sont en très large majorité des vols sans violences. En 2007, 1 788 000 infractions de cette nature ont été constatées alors qu'un peu moins de 113 000 vols violents l'ont été. Moins de 5 % des faits d'atteintes aux biens enregistrés sont des vols violents.

Entre 2006 et 2007, le nombre de faits constatés a varié de façon assez similaire pour les trois grands types d'atteintes aux biens : tant les vols, avec ou sans violence, que les actes de destructions et dégradations enregistrés sont en diminution sur un an (*tableau 1*). Pour les vols sans violence ou les actes de destructions et de dégradations, la baisse annuelle est voisine de - 6,5 %, ce qui correspond à une diminution de 125 000 faits constatés de vols sans violence et de 31 000 faits de destructions et dégradations.

Tableau 1: Les faits constatés d'atteintes aux biens par type d'infractions de 2002 à 2007.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2002/2007 (en %)
Atteintes aux biens	3 059 062	2 881 838	2 708 934	2 633 571	2 534 097	2 363 519	-22,7
Variation (en %)	-	-5,8	-6,0	-2,8	-3,8	-6,7	
Vols	2 469 784	2 340 500	2 201 225	2 098 055	2 040 335	1 901 124	-23,0
Variation (en %)		-5,2	-6,0	-4,7	-2,8	-6,8	23,0
Vols sans violence	2 336 647	2 215 214	2 081 584	1 973 455	1 913 145	1 788 239	-23,5
Variation (en %)		-5,2	-6,0	-5,2	-3,1	-6,5	-23,5
Dont							
Vols liés aux véhicules à moteurs	1 084 191	959 596	854 463	783 055	744 245	694 981	-35,9
Variation (en %)		-11,5	-11,0	-8,4	-5,0	-6,6	
Cambriolages	432 593	407 585	377 381	343 305	335 052	312 384	-27,8
Variation (en %)	-	-5,8	-7,4	-9,0	-2,4	-6,8	-27,0
Vols simples contre particuliers (hors véhicules à moteur)	628 557	661 763	666 706	671 944	657 051	607 176	-3,4
Variation (en %)	¥	5,3	0,7	0,8	-2,2	-7,6	
Vols avec violence	133 137	125 286	119 641	124 600	127 190	112 885	-15,2
Variation (en %)		-5,9	-4,5	4,1	2,1	-11,2	
Vols avec armes	24 998	21 430	18 550	17 120	17 180	15 191	-39,2
Variation (en %)		-14,3	-13,4	-7,7	0,4	-11,6	135,2
Vols violents sans arme	108 139	103 856	101 091	107 480	110 010	97 694	-9.7
Variation (en %)		-4,0	-2,7	6,3	2,4	-11,2	
Destructions et dégradations	589 278	541 338	507 709	535 516	493 762	462 395	-21,5
Variation (en %)	2	-8,1	-6,2	5,5	-7,8	-6,4	237.63
Destructions et dégradations de véhicules privés	303 872	274 133	256 290	263 243	243 489	223 017	-26.6
Variation(en %)		-9,8	-6,5	2,7	-7,5	-8,4	20,0
Incendies volontaires	39 913	36 903	35 047	50 340	43 943	46 032	(3,242)
Variation (en %)	-	-7,5	-5,0	43,6	-12,7	4,8	15,3

Source: Etat 4001 annuel, DCPJ

Les faits constatés de vols avec violences

En volume la baisse de 14 300 faits constatés de vols avec violences est plus faible que celle des autres types d'atteintes aux biens. Cependant rapportée au nombre de faits constatés en 2006, soit un peu plus de 127 000 vols violents alors enregistrés, elle se traduit par une baisse annuelle plus élevée, supérieure à - $11\,\%$ sur un an. Ce recule de plus de $10\,\%$ tranche avec les deux hausse annuelles qui avaient été observées entre 2004 et 2005 (+ $4,1\,\%$) puis entre 2005 et 2006 (+ $2,1\,\%$).

En 2001 et 2002, le nombre de vols violents enregistrés avait franchi un seuil jusqu'alors inédit, de plus de 130 000 faits constatés en un an. Il a connu deux baisses annuelles successives de 5,9 % et de 4,5 % en 2003 et 2004. Cette évolution suivait alors la tendance globale de

l'ensemble des faits constatés de vols. En 2005, puis en 2006, la baisse des vols sans violence enregistrés s'est poursuivie mais pas celle des vols violents. Entre 2004 et 2006, le nombre de faits de vols violents est passé 119 600 à 127 200, soit + 6,3 % alors que dans le même temps les vols sans violence enregistrés étaient en baisse de 8,1 %.

En 2007, un peu moins de 15 200 vols violents avec armes ont été enregistrés. Ils sont en baisse de 11,6 % sur un an (- 1 989 faits constatés), sachant que **depuis 2002**, **c'est la troisième baisse annuelle qui dépasse** - **10** %. En 2002, près de 25 000 vols violents avec armes avaient été enregistrés. Ce nombre a chuté de plus de 39 % en 5 ans (- 9 807 faits constatés).

Parallèlement à la forte baisse des vols violents avec armes enregistrés, les faits de vols violents sans arme présentent une évolution plus constatée. En 2002, 108 000 faits de cette nature avaient été enregistrés. Cela constituait alors un niveau record. Il s'est maintenu au-delà du seuil des 100 000 faits constatés par an en 2003 et 2004, à la suite de baisse limitée, respectivement de 4 % et de 2,7 %. En 2005, puis en 2006, alors que tous les autres types de vols enregistrés sont en baisse ou en situation de quasi stabilité, les faits de vols violents sans arme sont en hausse de 6,3 % puis de 2,4 %.

En 2006, plus de 110 000 vols violents sans arme ont été enregistrés, soit plus qu'en 2002. L'année 2007 bouleverse à nouveau l'ordre de grandeur du nombre de faits constatés de cette nature puisque, en un an, il baisse de plus de 11 %, soit 12 300 vols violents sans arme enregistrés en moins. On se situe, avec un total de 97 700 vols enregistrés en 2007, à moins de 100 000 faits constatés de vols violents sans arme, ce qui n'était plus arrivé depuis 2001.

Les faits constatés de vols sans violence

La profonde mutation qui s'opère depuis l'année 2002 en matière de vols sans violence enregistrés s'est poursuivie très significativement en 2007. C'est la cinquième année de suite au cours de laquelle le nombre de faits constatés de vols sans violence baisse d'au moins $3\,\%$. La diminution s'établit même à - $6,5\,\%$ entre 2006 et 2007, soit un taux encore plus élevé que ceux de 2002 à 2003 (- $5,2\,\%$) ou de 2003 à 2004 (- $6\,\%$).

Pour la troisième fois depuis 2002, plus de 120 000 faits de vols sans violence ont été constatés en moins en un an. Le nombre total de faits constatés est passé de plus de 2,3 millions à moins de 1,8 millions, soit - 548 000 vols sans violence enregistrés. C'est une baisse de près de 25~% en 5 ans.

Le type de vols sans violence qui illustre le mieux les mutations en cours sont les vols liés aux véhicules à moteur. En 2007, moins de 700 000 infractions de cette nature ont été enregistrées par la police et la gendarmerie. Par rapport aux faits constatés en 2006, soit environ 745 000, la baisse annuelle s'établit à - 6,6 % (- 49 264 faits constatés). Or en 2002 près de 1,1 millions de ces vols liés aux véhicules à moteur avaient été enregistrés. En 5 ans, la baisse a été continue : son rythme a été très élevé entre 2002 et 2004 avec des diminutions de plus de 11 % d'une année sur l'autre puis il est demeuré soutenu au cours des années suivantes avec - 8,4 % de 2004 à 2005 et - 5 % de 2005 à 2006.

Les effets cumulés de ces baisses annuelles sont une chute de plus du tiers des faits constatés de vols liés aux véhicules à moteur en 5 ans. La baisse de près de 390 000 faits constatés de ces vols de 2002 à 2007 représente plus de la moitié de la baisse des atteintes aux biens sur la période.

Concernant les vols liés à l'automobile, l'OND dispose d'éléments de tendance issus des enquêtes de victimation qu'il conduit avec l'INSEE. L'évolution entre 2006 et 2007 sera commentée lorsque les données de l'enquête « cadre de vie et sécurité » de 2008 seront disponibles (au dernier trimestre 2008). Pour ce qui est de l'évolution entre 2004 et 2006, l'article du troisième rapport annuel de l'OND intitulé « Victimation et sentiment d'insécurité en 2006 » apporte des éléments précis.

On a pu établir qu'il existait une véritable proximité entre ce que la police et la gendarmerie enregistrent sous les index « vols d'automobile », « vols à la roulotte » et « vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés » et ce que l'enquête mesure à travers les questions sur les vols de voiture et sur le vols d'objets dans ou sur la voiture. On a alors observé que le taux de plainte, c'est la dire la proportion de personnes ayant déclaré avoir été victimes d'un vol et ayant ajouté qu'elles ont porté plainte pour ce dernier est d'environ 42 % en matière de vols liés à l'automobile. Cela signifie que les statistiques sur les faits constatés ne rendent compte que d'une partie minoritaire du phénomène de vols et tentatives de vols liés à l'automobile. On comprend à

l'aune de ce constat qu'il soit impossible d'exploiter les données sur les faits constatés de façon isolée pour rendre compte de l'évolution des phénomènes de délinquance. Or, précisément, les enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2005, 2006 et 2007, portant à chaque fois sur l'année civile précédente, permettent d'estimer le total des atteintes subies pour ce qui est des vols de voiture et des vols dans ou sur la voiture à partir des déclarations des personnes interrogées. Ce total estimé inclut les atteintes qui ont été suivies d'une plainte et celles pour lesquelles les victimes ne se sont jamais manifestées auprès de la police ou la gendarmerie.

Il apparaît ainsi que les vols liés à la voiture sont en très forte baisse entre 2004 et 2006, sachant que les taux de baisse ne sont pas des valeurs exactes comme dans une source administrative mais des estimations de baisse. On a pu établir que les vols de voiture et les vols dans ou sur la voiture (y compris les tentatives) étaient en baisse très significative au cours des années récentes. Le véritable bouleversement en matière de vols liés à l'automobile enregistrés trouve donc un écho de même tonalité dans les enquêtes de victimation. C'est pourquoi l'OND en conclut que la baisse ne se limite pas aux faits constatés mais, selon la concordance des sources disponibles, elle s'étend aux phénomènes de délinquance sousjacents, les vols de voiture et les vols liés à la voiture en l'occurrence.

En 2007, environ 312 400 cambriolages ont été enregistrés par la police et la gendarmerie. En 2006, plus de 335 000 l'avaient été, ce qui signifie qu'en un an, ce nombre a baissé de 6,8 %, ce qui représente une diminution de 22 668 faits constatés. C'est la quatrième fois depuis 2002 qu'une baisse annuelle des cambriolages dépasse 20 000 faits constatés. Elle avait même atteint - 34 000 faits constatés entre 2004 et 2005, conséquence d'une baisse de 9 % des cambriolages enregistrés. Après 5 années de baisse, le nombre des faits constatés de cambriolages s'est réduit de plus du quart (- 27,8 %, soit - 120 209 faits constatés). En 2002, 432 600 cambriolages avaient été enregistrés.

Les vols simples contre les particuliers n'affichent pas une diminution de leur nombre de faits constatés comparable à celle des vols liés aux véhicules à moteur ou à celle des cambriolages. En 2007, 607 000 vols simples contre des particuliers ont été enregistrés. Ce nombre est en baisse de 7,6 % par rapport à 2006, soit environ 50 000 faits de cette nature de moins. Jusqu'en 2005, le nombre de vols simples contre des particuliers s'est maintenu à plus de 660 000 faits constatés, niveau atteint dès 2003 à la suite d'une hausse annuelle de 5,3 %. Entre 2005 et 2006, il passe de plus de 670 000 à 657 000, soit - 2,2 %, ce qui constituait la première inflexion à la baisse depuis 2002.

On peut trouver des similitudes entre l'évolution des faits constatés de vols simples contre des particuliers et celle des vols violents sans armes. Leur nombre est en baisse entre 2002 et 2007, de 3,4 % pour les vols simples et de 9,7 % pour les vols violents, mais cette baisse sur 5 ans est due exclusivement à la dernière évolution annuelle, celle de 2006 à 2007. Entre 2002 et 2006, ils étaient en hausse, ce qui les distingue fortement des autres types de vols évoqués (vols violents avec arme, cambriolages ou vols liés à l'automobile). Or, la plupart des vols violents sans arme, environ 9 faits constatés de cette nature sur 10, visent des particuliers (par opposition à des personnes morales comme les établissements commerciaux ou financiers ⁴).

L'une des nouveautés de l'évolution des faits constatés de vols en 2007 est la baisse de ces vols contre les particuliers, baisse particulièrement marquée pour les vols contre des particuliers dans des lieux publics, - 10,1 % entre 2006 et 2007, et les vols violents sans arme contre des particuliers, - 11,2 %. Auparavant, on pouvait considérer qu'une partie de la baisse des vols enregistrés était due à un transfert parmi les vols effectivement commis des vols spécialisés (vols liés à l'automobile ou cambriolages) vers les vols contre les particuliers avec ou sans violence. En 2007, les signes d'un tel phénomène ne sont plus visibles puisque les trois types de faits constatés de vols montrent des baisses d'intensité comparables.

(4) Quatre index de la nomenclature de l'état 4001, l'outil d'enregistrement des faits constatés de crimes et délits, forment les vols violents sans arme. L'un entre eux, les « vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels » visent des personnes morales alors que deux autres visent explicitement des particuliers, les « vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile » et les « vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public ». Le 4º index est désigné par les termes « vols violents sans arme contre d'autres victimes ». Or ces autres victimes sont réputées être des particuliers (il comprend notamment les hommes victimes sur la voie publique). On appelle vols violents sans arme contre les particuliers la somme des trois derniers index cités. En 2007, 96 833 faits de cette nature composaient les 97 694 faits constatés de vols violents sans arme enregistrés.

Comparaisons avec les évolutions des faits constatés de vols chez certains de nos voisins⁵

On dispose pour l'Allemagne et pour l'Espagne du nombre de faits constatés (ou de son équivalent dans le système d'enregistrement des crimes et délits dans les pays considérés) de vols de 1998 à 2006. Cela permet de comparer les évolutions récentes, la forte baisse qu'on observe en France depuis 2002, avec ce qui a pu se produire en matière de vols enregistrés chez deux de nos voisins.

En 2002, en Allemagne, 3 149 021 vols ont été enregistrés. Au cours des 4 années suivantes ce nombre a connu des baisses successives : celles de 2003 et 2004 ont été voisines de - 2 % puis les suivantes ont été plus fortes, - 7,9 % en 2005 et - 4,5 % en 2006. Comme c'est le cas en France, l'ordre de grandeur du nombre de vols enregistrés a changé à la suite de ces évolutions. En 2006, moins de 2 660 000 vols ont été constatés en Allemagne, soit près de 16 % de moins qu'en 2002. Sur la même période, le nombre de faits constatés de vols a été en baisse de 17.4 % en France.

En Espagne, un peu moins de 1,4 millions de vols ont été enregistrés en 2002. En quatre ans, il a baissé de 11,5 %. La tendance à la baisse a été moins régulière en Espagne qu'en France ou en Allemagne puisque le nombre de vols a augmenté de 1,2 % de 2004 à 2005. Cependant les trois baisses annuelles ayant eu lieu en 2003 (- 3 %), 2004 (- 4,2 %) puis en 2006 (- 5,9 %) sont comparables à celles observées au cours de la période en France et en Allemagne.

L'orientation à la baisse des faits constatés de vols et l'ampleur de la baisse depuis 2002 ne sont pas des phénomènes nationaux isolés. Il existe certainement des causes communes aux évolutions des vols enregistrés en France, en Allemagne et en Espagne.

Les faits constatés de destructions et dégradations

En 2007, 462 400 délits de type destructions et dégradations ont été enregistrés par la police et la gendarmerie. Ce nombre est en baisse de 6,4 % par rapport à 2006 (*soit - 31 367 faits constatés*). Il se situe en-dessous du seuil des 500 000 faits constatés par an pour la seconde année consécutive, sachant qu'en 2002 il avait dépassé 580 000 faits.

À l'exception de l'évolution de 2004 à 2005, consistant en une hausse de 5,5 % conséquence en grande partie des émeutes du dernier trimestre 2005, depuis 2002, les faits constatés de destructions et dégradations sont en baisse annuelle d'au moins 6 %. En 5 ans, leur nombre a diminué de 21,5 %, soit environ 126 900 faits constatés en moins.

Près de la moitié des actes de destructions et dégradations enregistrés en 2007 ont visé des véhicules privés (hors incendies). Le nombre de ces infractions est en baisse de $8,4\,\%$ sur un an et, depuis 2002, il est passé de plus de 300 000 à moins de 225 000, soit - 26,6 %.

En revanche, les faits de destructions et dégradations par incendie, qui incluent les véhicules privés incendiés, ne suivent pas la tendance générale des faits constatés de destructions et dégradations, et ce indépendamment de la hausse conjoncturelle de 2005. En effet, si de 2004 à 2005, le nombre de faits constatés d'incendies volontaires est passé de 35 000 à plus de 50 000 soit + 43,6 %, l'année suivante en 2006, le nombre d'incendies volontaires, soit près de 44 000, était à nouveau en forte hausse par rapport à son niveau de 2004. La baisse de 12,7 % par rapport à 2005 n'a pas consisté en un retour aux valeurs observées jusqu'en 2004. De plus, ce nombre augmente en 2007 pour atteindre 46 000 faits constatés d'incendies volontaires, soit + 4,8 % en un an et + 15,3 % depuis 2002.

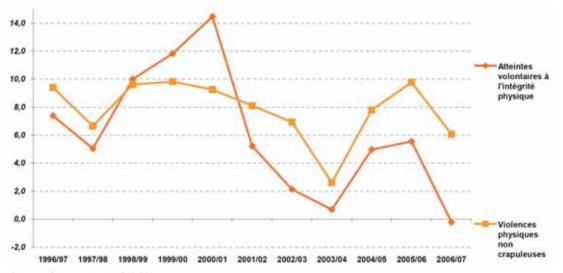
⁽⁵⁾ Dans son 3^e rapport annuel, l'OND a effectué plusieurs études sur les faits constatés chez nos voisins. Le lecteur pourra s'y référer pour retrouver les données citées dans ce chapitre.

L'ÉVOLUTION DES ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITE PHYSIQUE

En 2007, 433 284 faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique ont été enregistrés par la police et la gendarmerie. **Pour la première fois depuis 1996, ce chiffre n'est pas supérieur à celui de l'année précédente.** Il est même en très légère baisse de 0,2 % par rapport à 2006, soit environ 900 faits constatés de moins.

Cette stabilité du nombre de faits constatés de violences physiques ou de menaces n'est pas tout à fait inédite puisque entre 2003 et 2004, il avait peu varié (+ 0,7 %) mais il s'agissait encore d'une hausse. Les variations suivantes, + 5 % en 2005 et + 5,6 % en 2006, sont elles biens différentes de l'évolution observée en 2007 (graphique 3).

Graphique 3 : Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique de 1996 à 2006 : variations annuelles



Source: État 4001 annuel, DCPJ

Les deux principales formes d'atteintes volontaires à l'intégrité physique sont les violences physiques commises pour voler, dites crapuleuses (et composées presque exclusivement des vols violents) et les autres violences physiques, dites non crapuleuses. En 2007, 113 000 faits constatés de violences physiques crapuleuses et 219 500 de violences physiques non crapuleuses ont été enregistrés, soit respectivement 26 % et 50,6 % du total des faits d'atteintes volontaires à l'intégrité physique.

En 2007, les deux types de violences physiques suivent des évolutions opposées en matière de faits constatés : les violences crapuleuses enregistrées (les vols violents) sont en forte baisse 6 , (- 11,3 % sur un an), alors que les faits de violences non crapuleuses sont en hausse de 6,1 % par rapport à 2006. En volume, les deux évolutions se compensent largement puisqu'on compte 14 340 faits de violences crapuleuses en moins et 12 552 des violences non crapuleuses en plus.

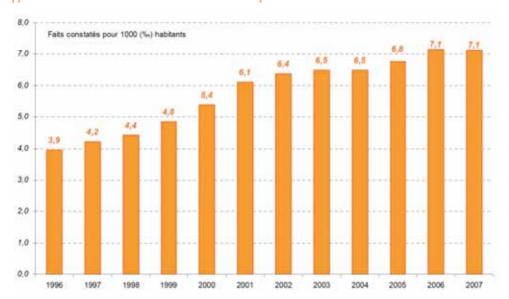
Une telle opposition est assez inédite dans l'évolution des faits constatés de violences et menaces depuis 1996. Entre 1999 et 2001, les faits de violences physiques crapuleuses étaient en hausse plus forte que ceux des violences non crapuleuses. Par exemple, les hausses annuelles ont été de 15,6 % en 2000 et de 22,2 % en 2001 pour les violences crapuleuses enregistrées alors que celles des violences non crapuleuses étaient inférieures à + 10 %. À partir de 2002, les faits de violences non crapuleuses se maintiennent dans une tendance à la hausse alors que les violences crapuleuses connaissant des évolutions contrastées : baisse de 2002 à 2004, hausse en 2005 et 2006 avant une nouvelle baisse en 2007.

(6) Voir ci-dessus.

Le contraste entre 2006 et 2007 est important non seulement car, d'une année sur l'autre, les violences physiques crapuleuses enregistrées passent d'une hausse de 2 % à une baisse de 11,3 % mais aussi **car la hausse des faits constatés de violences physiques non crapuleuses s'est ralentie.** Entre 2006 et 2007, elle dépasse encore + 6 % mais c'est près de 4 points de moins qu'entre 2005 et 2006, + 9,8 %.

Rapporté à la population de la France métropolitaine, le nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique pour 1 000 habitants, soit 7,1 ‰, ne varie pas de 2006 à 2007 (*graphique 2*). En 2005, avec un peu plus de 411 000 faits constatés, ce taux était encore inférieur à 7 ‰, sachant qu'en 2004 où moins de 400 000 atteintes de ce type ont été enregistrées il était de 6,5 ‰. Entre 1996 et 2007, il est passé de 3,9 ‰ à 7,1 ‰. En 10 ans, la hausse des faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique a dépassé 90 % même si entre 2006 et 2007 leur nombre a été quasiment inchangé.

Graphique 2: Le nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique de 1996 à 2007 rapportés au nombre d'habitants de la France métropolitaine.



Source : État 4001 annuel, DCPJ

L'évolution de 2006 à 2007 par type d'atteintes volontaires à l'intégrité physique

Ce qui a varié entre 2006 et 2007, ce sont les parts respectives des différentes formes de violences et menaces au sein de l'ensemble des faits constatés. En effet, l'évolution opposée des violences crapuleuses et non crapuleuses a encore renforcé la part de ces dernières. En 2006, elle ne dépassait pas 48 % alors qu'en 2007 elle a franchi le seuil des 50 % (*tableau 2*). Inversement, les faits constatés de violences physiques crapuleuses ne représentent que le quart des atteintes volontaires. Cette part était de plus de 29 % en 2006. Il y a 10 ans, en 1997, les violences crapuleuses représentaient un tiers des atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrées et les violences non crapuleuses moins de 43 %.

Les violences physiques non crapuleuses sont dans leur grande majorité des faits constatés comme étant des « coups et violences volontaires (non mortels) ». En 2007, près de 176 000 faits de cette nature ont été enregistrés. Leur nombre a augmenté de 7 % en un an, soit 11 527 faits constatés de plus. Plus de 40 % des faits de violences et menaces enregistrés le sont sous cette désignation.

En 1996, environ 75 000 coups et violences volontaires ont été enregistrés. Ce nombre s'est accru de 100 000 faits constatés depuis. Entre 1996 et 2002, puis entre 2002 et 2007, il a augmenté à chaque fois de 50 000 faits constatés. Entre 1996 et 2002, la hausse était de 66,8 % et de 2002 à 2007, la hausse s'établit à + 40,5 %.

Tableau 2 : Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique par type d'infractions entre 2006 et 2007.

	200	6	2007	2007		
	Nombre	96	Nombre	96		
Atteintes voluntaires à l'intégrité physique	434 183	100,0	433 284	100,0	- 0,2	
Violences physiques crapuleuses	127 400	29,3	113 060	26,1	- 11,3	
Violences physiques non crapuleuses	206 903	47,7	219 455	50,6	+ 6,1	
dont						
Coups et violences volontaires non mortels	164 359	37,9	175 886	40,6	+ 7,0	
Violences sexuelles	22 864	5,3	23 247	5,4	+ 1,7	
Menaces ou chantages	77 016	17,7	77 522	17,9	+ 0,7	

Source: Etat 4001 annuel, DCPJ.

Le dispositif d'enquête annuelle de victimation développé par l'OND et l'INSEE a fourni pour la première fois, avec l'enquête 2007, des données sur l'ensemble des phénomènes de violences physiques (hors vols), c'est-à-dire en tenant compte des violences commises au sein même des ménages. Les personnes qui étaient interrogées sur les violences qu'elles ont pu subir sont âgées de 18 à 60 ans. Il est alors apparu que 4,7 % d'entre elles ont déclaré avoir subi au moins un acte de violence physique en 2005 ou 2006. En distinguant les violences physiques selon leur nature, on a pu établir que 2,6 % des personnes de 18 à 60 ans ont déclaré avoir subi en 2005 ou 2006 au moins un acte de la part d'une personne qui ne vit pas avec elle et 2,3 % de la part d'une personne qui vit avec elle 7.

Les deux taux cités apportent une information sur la répartition des faits de violences non crapuleuses en fonction la relation qu'il existe entre victime et auteur. Selon l'enquête de victimation 2007, la proportion des victimes au sein de leur ménage est assez proche de celle des victimes d'un auteur ne vivant pas avec elle.

L'analyse de ces deux formes de violence n'est pas possible à partir des données sur les faits constatés car les violences non crapuleuses sont enregistrées sans distinction selon la nature du lien entre auteur et victime. Si elles l'étaient, il faudrait alors tenir compte du taux de plainte, c'est-à-dire de la proportion de victimes qui ont porté plainte pour les faits de violences subis. En effet, il diffère fortement selon le lien entre victime et auteur. Il est de 28,8 % lorsque la personne qui s'est déclarée victime lors de l'enquête ne vit pas avec l'auteur alors qu'il ne dépasse pas 10 % lorsqu'ils partagent le même logement. De tels taux soulignent les limites des statistiques de la délinquance enregistrée en matière de connaissance du nombre de victimes de violences. C'est pourquoi l'OND insiste sur le fait que les statistiques sur les faits constatés ne peuvent pas à elles seules donner la tendance d'évolution de ces phénomènes.

Un peu plus de 5 % des faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physiques sont des violences sexuelles. En 2007, 23 247 violences sexuelles ont été constatées, soit 1,7 % de plus qu'en 2006 (+ 383 faits constatés). Cette hausse concerne principalement les faits constatés de viols qui passent de 9 784 en 2006 à 10 132 en 2007, soit + 3,6 %. Le nombre de faits constatés des agressions sexuelles a peu varié en 2007. Tout comme en 2006, il est voisin de 13 100.

La légère hausse de 2007 met un terme à une période de baisse continue entamée en 2002. À cette date, 26 200 violences sexuelles étaient enregistrées et, après 4 années de baisse, dont un recul de 9 % entre 2004 et 2005, ce nombre se situait à 22 864 en 2006. Sur 5 ans, et malgré la dernière évolution annuelle, il est en baisse de 11,3 %.

Les atteintes volontaires de type menaces ou chantages sont stables en 2007. Un peu plus de 77 500 d'entre elles ont été constatées, soit 500 de plus qu'en 2006 (+ 0,7 %). Elles représentent un peu moins de 18 % des faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique. La très légère augmentation de 2007 intervient après 10 années de hausse continue. En 1996, 32 772 menaces ou chantages avaient été enregistrées. Jusqu'en 2003, ce nombre affichera des augmentations annuelles d'au moins + 8 %, ce qui lui permettra d'être multiplié par 2. En 2003, plus de 67 000 menaces ont été constatées. Le rythme de la hausse s'est fortement ralenti depuis, sachant qu'elle était encore de + 3,9 % entre 2005 et 2006.

⁽⁷⁾ Une partie de victimes peut avoir subi à la fois des violences physiques au sein et en dehors de leur ménage.

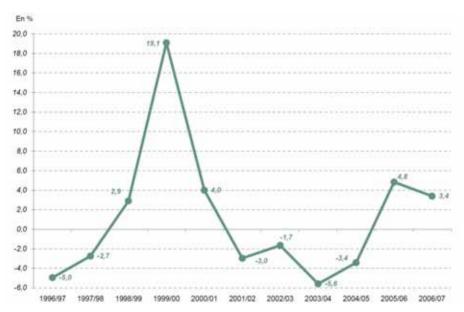
L'ÉVOLUTION DES ESCROQUERIES ET INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

En 2007, 345 416 escroqueries et infractions économiques et financières ont été enregistrées. Sont désignées ainsi les infractions relevant de la délinquance astucieuse, c'est-à-dire les escroqueries, les abus de confiance et les usages frauduleux de moyen de paiement (chèques ou carte de crédit), et la délinquance économique et financière.

Par rapport à 2006, les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières sont en hausse de $3,4\,\%$, ce qui correspond à $11\,352$ faits de plus en un an. Pour la seconde année consécutive, ce nombre augmente. Entre 2005 et 2006, la hausse atteignait près de $+5\,\%$ (soit $+15\,384$ faits constatés). Ces augmentations interviennent après une période de baisse qui a duré de 2001 à 2005.

En 2001, plus de 366 000 escroqueries et infractions économiques et financières ont été constatées, ce qui constitue le niveau le plus élevé jamais observé. En quatre ans, ce nombre a baissé de plus de 47 000 faits constatés, soit - 13 %. Moins de 320 000 faits de cette nature ont été constatés en 2005. Depuis, les deux hausses annuelles ont partiellement effacé les effets des ces baisses. En deux ans, l'augmentation atteint plus de 8 %, et se traduit par 26 736 faits constatés de plus. Le nombre de faits constatés en 2007 et revenu à un étiage proche de celui de 2003.

Graphique 4 : Les escroqueries et infractions économiques et financières entre 1996 et 2007 : variations annuelles en %



Source: État 4001 annuel, DCPJ

En 2007, les faits constatés d'infractions économiques et financières sont en hausse de près de 9 %: leur nombre est passé de moins de 23 000 en 2006 à 25 000 en 2007 (tableau 3). Cette hausse est la troisième hausse consécutive depuis 2004. Cette année-là, moins de 18 000 faits d'infractions économiques et financières ont été constatés. Entre 2004 et 2007, l'augmentation a porté sur plus de 7 000 faits constatés, soit + 40,5 %.

En 2007, plus de 177 300 escroqueries et abus de confiance ont été enregistrés, soit le total le plus élevé depuis 1996 pour ces infractions. En 2006, 163 111 d'entre elles avaient été enregistrées. En un an, ce nombre s'est accru de 8,7 %. Si, depuis 2004, trois hausses sont intervenues, leur intensité a été très différente : elle était faible entre 2004 et 2005, +2 %, avant d'atteindre près de +15 % entre 2005 et 2006 pour revenir à +8,7 % en 2007. Les faits d'escroqueries et abus de confiance sont en hausse globale de 27,7 % depuis 2004 (soit +37 996 faits constatés).

Les falsifications et usages de cartes de crédit enregistrés sont en légère baisse en 2007. Un peu moins de 53 500 infractions de ce type ont été constatées, soit 0,6 % de moins qu'en 2006 (- 297 faits constatés). La hausse de 11 % observée entre 2005 à 2006 ne se poursuit pas en 2007.

Les falsifications et usages de chèques dont le nombre de faits constatés atteint près de 73 000 en 2007, sont en baisse continue depuis 2002. La baisse de 2006 à 2007, soit - 5,9 %, correspond à 4 579 faits constatés de moins. C'est une diminution qui est en-deçà de ces devancières tant en volume qu'en taux. En 2005 et 2006, les baisses annuelles dépassaient - 12 % et elles portaient sur plus de 11 000 faits constatés. En 5 ans, le nombre de faits constatés a reculé de 43,1 % (- 55 110 faits constatés). Ce phénomène est sans doute en partie lié à un usage moins fréquent du chèque comme moyen de paiement.

Tableau 3 : Les escroqueries et infractions économiques et financières constatées en 2006 et 2007

	Faits constatés en 2006	Faits constatés en 2007	Variation (%)
Escroqueries et infractions économiques et financières	334 064	345 416	+ 3,4
Délinquance astucieuse	311 084	320 417	+ 3,0
dont			
Escroqueries et abus de confiance	163 111	177 309	+ 8,7
Falsifications et usages de chéques volés	77 462	72 883	- 5,9
Falsifications et usages de cartes de crédit	53 755	53 458	- 0,6
Infractions économiques et financières	22 980	24 999	+ 8,8

Source: État 4001 annuel, DCPJ

LES FAITS CONSTATÉS D'ATTEINTES AUX BIENS ET D'ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE EN 2007 DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE ET OUTRE-MER

Préambule: L'Observatoire national de la délinquance fournit en complément de son analyse de l'évolution annuelle des faits constatés d'atteintes aux biens et d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, le nombre des faits constatés pour ces deux indicateurs à l'échelle des régions et des départements, en y incluant les départements et régions d'outremer. Deux statistiques accompagnent ces données: la variation annuelle du nombre de faits constatés et le nombre de faits constatés pour 1 000 habitants. Elles permettent d'établir des comparaisons locales. Cette démarche nécessite des précautions méthodologiques. Il est nécessaire lorsqu'on considère l'évolution du nombre de faits constatés exprimé en taux de connaître le volume de faits constatés concernés. Dans un département où peu de faits sont constatés, une faible évolution en volume peut se traduire par un taux de variation élevé. Afin de permettre une analyse de la situation des différents départements entre eux l'OND propose en plus des tableaux récapitulatifs (tableaux 3 et 5) et des cartes illustratives (voir cartes), un type particulier de tableaux qui permettent de mettre les évolutions en perspective au regard du nombre de faits constatés par habitants. Ces tableaux sont accompagnés de notes de lecture et de commentaires (tableaux 2 et 4).

Tableau 1 : Evolution du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens et d'atteintes volontaires à l'intégrité physique entre 2006 et 2007 dans les départements métropolitains et ultramarins

Répartition des départements selon leur taux de variation annuelle entre 2006 et 2007		intes aux biens étropolitaine : - 6,7 %		ntaires à l'intégrité physique nétropolitaine : - 0,2 %
Taux très inférieur à la moyenne de la France métropolitaine	Inférieur à - 10 %	15 départements métropolitains et la Guyane	Inférieur à - 5 %	15 départements métropolitains et la Guyane
Taux inférieur à la moyenne de la France métropolitaine	Entre - 10 % et moins de - 8 %	16 départements métropolitains et la Martinique et la Réunion	Entre - 5 % et moins de - 1 %	18 départements métropolitains
Taux proche de la moyenne de la France métropolitaine	Entre - 8 % et moins de - 6 %	20 départements métropolitains	Entre - 1 % et moins de + 1 %	15 départements métropolitains
Taux supérieur à la moyenne de la France métropolitaine	Entre - 6 % et moins de - 3 %	21 départements métropolitains	Entre + 1 % et moins de + 5 %	17 départements métropolitains
Taux très supérieur à la moyenne de la France métropolitaine	Supérieur ou égal à - 3 %	24 départements métropolitains et la Guadeloupe	Supérieur ou égal à + 5 %	31 départements métropolitains et la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion

Source: Etat 4001 annuel, DCPJ

Notes de lecture: Dans le bilan annuel des faits constatés, on a pu établir que le nombre de faits constatés d'atteintes aux biens a baissé de 6,7 % entre 2006 et 2007 et que celui des atteintes volontaires à l'intégrité physique a faiblement varié sur la même période, diminuant de 0,2 %. On répartit les 96 départements métropolitains et les 4 régions et départements d'Outremer en 5 groupes selon leur taux de variation annuelle pour les deux indicateurs cités. Ces groupes permettent de situer le taux de variation annuelle des départements par rapport à l'évolution moyenne mesurée en métropole: ils peuvent en être proches, en être inférieurs ou supérieurs, voire en être très inférieurs ou très supérieurs. Le tableau ci-dessus fournit les valeurs numériques qui définissent ces groupes.

LES ATTEINTES AUX BIENS

Tableau 2 : Les atteintes aux biens enregistrées en 2007 - Répartition des départements de la France métropolitaine selon leur taux de variation annuelle entre 2006 et 2007 et selon le nombre d'atteintes par habitants enregistrées en 2007

			tatés d'atteintes aux biens po noce métropolitaine : 38,7 %		
	Taux d'atteintes par habitants très inférieur au taux moyen (inférieur à 25 %e)	Taux d'atteintes par habitants inférieur au taux moven (comoris entre 25 %s et moins de 35 %s)	Taux d'atteintes nar habitants proche du taux moven : (compris entre 35 %e et moins de 45 %e)	Taux d'atteintes par habitants supérieur au taux moven (comoris entre 45 % et moins de 55 % e)	Taux d'atteintes par habitants très subérieur au taux moyen (supérieur à 55 %)
Faits constatés en forte baisse : taux de variation inférieur à 10 %	Cher Vendée Indre Jura Haute-Loire	Aube Loire Côte-d'Or Landes Doubs Lot-et-Garonne	Haute-Savoie Charente-Maritime	Pyrénées Orientales Rhône	
Faits constatés en baisse accentuée : taux de variation compris entre - 10% et moins de - 8 %	Ardennes Ardeche Côtes-d'Armor Dordogne	Pas-de-Calais Eure-et-Loir Yonne	Seine-et-Marne Yvelines Gironde Hauts-de-Seine Marne Bas-Rhin	Hérault	Paris Alpes-Maritimes
Eaits constatés en haisse movenne i toux de variation compris entre - 8 % et moirs de - 6 % France métropolitaine - 6,7 % entre 2006 et 2007	Nièvre Allier Creuse	Calvados Ille-et-Vilaine Haut-Rhin Pyrénées-Atlantiques Ain Alpes-de-Haute-Provence Finistère Hautes-Alpes	Var Nord Loire-Atlantique Savole Isère Aude Seine-Maritime Oise Loiret	-	-
Faits constatés en baisse modérée : taux de variation compris entre - 3 % et mains de - 5 %	Sarthe Sabne-et-Loire Manche Mayenne Aveyron	Meurthe-et-Moselle Indre-et-Loire Aisne Eure Teritoire de Belfort Vienne Corse-du-Sud Maine-et-Loire Morbihan Hautes-Pyrénées Puy-de-Dôme	Essonne Dröme	Val-d'Oise	Seine-Saint-Denis Bouches-du-Rhône
Faits constatés en baisse encore plus modérée ou en hausse : taux de variation supérieur ou égal à 3 %	Haute-Vienne Tarn Vosges Ariège Orne Deux-Sévres Corrèze Haute-Saône Gers Lot Lozère Cantal	Tarn-et-Garonne Somme Haute-Marne Loir-et-Cher Haute-Corse Charente	-	Haute-Garonne Vaucluse Val-de-Marne Gard	-

Source: Etat 4001 annuel, DCPJ; Estimations de population au 1er janvier 2005, INSEE

Note de lecture : On trouvera dans le tableau 3 ci-après les valeurs numériques qui ont permis d'élaborer le tableau 2 ci-dessus. Les taux d'atteintes par habitants sont obtenus à partir des estimations de populations départementales de l'INSEE disponibles lors de l'élaboration du bilan annuel de la délinquance enregistrée en 2007, soit celles du 1er janvier 2005.

En rapportant ce total de faits constatés à la population de la France métropolitaine, on établit que 38,9 atteintes aux biens ont été enregistrées pour 1 000 habitants (‰) en 2007. Or ce taux moyen diffère très fortement d'un département à l'autre : il existe un petit nombre de départements où il est élevé (entre 45 ‰ et moins de 55 ‰). Ils sont 8 dans ce cas dont le Rhône (48,5 ‰) ou la Haute-Garonne (53,1 ‰). Il dépasse même 55 ‰ dans 4 départements : Paris (71,6 ‰), la Seine-Saint-Denis (68,4 ‰), les Bouches-du-Rhône (66,5 ‰) et les Alpes-Maritimes (61,2 ‰). Inversement, il est faible (compris entre 25 ‰ et moins de 35 ‰) dans 30 départements et très faibles dans 30 autres. Il est donc inférieur à 35 ‰ dans la majorité des départements.

Un peu moins de 10 départements métropolitains se situent dans une situation moyenne tant en terme de taux par habitants que de variations annuelles. Il s'agit par exemple de la Seine-Maritime où les faits constatés d'atteintes aux biens sont en baisse de 6,4 % et où 39,1 atteintes ont été enregistrées pour 1 000 habitants ou de l'Isère où ces deux taux sont respectivement de - 6,9 % et 39,8 ‰.

Dans 16 départements, la baisse entre 2006 et 2007 est comprise entre - 10 % et moins de - 8 %. Ce sont à la fois des départements où peu de faits sont constatés par habitants, comme l'Ardèche où moins de 7 000 atteintes aux biens ont été enregistrées en 2007, soit 23,2 pour 1 000 habitants et des départements où ce taux est très élevé comme Paris ou les Alpes-Maritimes. Dans ces deux départements, le nombre d'atteintes aux biens enregistrées a baissé respectivement de 8,1 % (- 13 562 faits constatés) à Paris en 2007 par rapport à 2006 et 8,8 % (- 6 252 faits constatés) dans les Alpes-Maritimes. Dans l'Ardèche, une baisse du même ordre en taux de variation, soit - 8,5 %, résulte d'une baisse de 649 faits constatés.

Dans 15 départements, la baisse est de 10 % ou plus. Il s'agit pour 11 d'entre eux de départements où moins de 35 atteintes sont enregistrées pour 1 000 habitants comme la Haute-Loire où la baisse de 18,3 % des atteintes aux biens enregistrées correspond à 772 faits constatés en moins. Dans le Rhône où 48,5 atteintes sont enregistrées pour 1 000 habitants, la forte baisse de -14,1 % s'accompagne aussi d'une forte baisse en volume, - 13 203 faits constatés dans ce département.

Dans 21 départements, la baisse des atteintes aux biens est comprise entre - 6 % et moins de - 3 %, une baisse plus modérée que l'évolution moyenne en France métropolitaine. Ce sont pour 16 d'entre eux des départements où moins de 35 atteintes aux biens ont été enregistrées pour 1 000 habitants. On trouve aussi deux départements où ce taux est très élevé, supérieur à 55 ‰, la Seine-Saint-Denis (- 4,7 %, soit 4 934 faits constatés en moins) et les Bouches-du-Rhône (- 5,2 %, soit - 6 930 faits constatés).

Sur les 24 départements où le taux de variation est de - 3 % ou plus, 13 affichent de légères baisses, et 11 des hausses dont la plus élevée atteint + 5,2 %. Celle-ci est par exemple observée en Ariège ce qui illustre à nouveau la nécessité de tenir compte du nombre d'atteintes par habitants. Avec 3 228 faits constatés en 2007, l'Ariège se situe à un taux de 22,1 atteintes pour 1 000 habitants qui est très en deçà du taux national, et la hausse de 5,2 % concerne en fait 161 faits constatés de plus sur un an.

Les hausses ou les faibles baisses s'observent le plus souvent dans des départements où le taux par habitants est faible, moins de $35\,\%$, voire très faible, moins de $25\,\%$. Quatre départements dont le taux est compris entre $45\,\%$ et $55\,\%$ se signalent par des baisses modérées voir de légères hausses : le Gard (- 1,5 %), le Val-de-Marne (- 1,2 %), la Haute-Garonne (- 0,7 %) et le Vaucluse (+ 1 %).

Tableau 3 : Les atteintes aux biens enregistrées en 2006 et 2007 - Taux de variation annuel par régions et départements (6,7 % pour la France métropolitaine) et nombre de faits constatés pour 1 000 habitants (‰) en 2007 (France métropolitaine : 38,9 ‰)

Paits constatés d'atteintes aux biene	2006	2007	Variation (en %)	Numbre d'atteintes pour 1 000 hab, en 2007	Faits constatés d'atteintes aux biens	2006	2007	Variation (en %)	Nombre d'atteintes pour 1 000 hab, en 2007
Alsece	04 811	59 227	-6,4	32,8	Lerraine	48 559	66 991	-2.3	24,7
Bas-khin	42 017	38 108	190	35,8	Plosele	29 738	29 826	0,3	26,0
Haut-Rhin	22.794	21 122	-2,3	29,7	Pleurthe-et-Moselle	26 033	24 582	-2.6	34,0
Aquitaine	116 506	104 421	-10,4	31.0	Vrsges	8.866	8.770	-1,1	22.5
Girpode Pycendes-Atlantiques	66 433	59 606 17 603	-7.5	40.5 20.3	Midi-Pyrénées	3 921	2 813	-2,6 -0,6	35.2
Dordogne	9 612	8 724	-6.2	21,7	Haute-Garonna	61 786	61 324	-0,7	52.5
Candes	12 078	9 936	47.7	27.0	Tarn	0.525	0.003	1.9	23.5
Lot-et-Garonne	9 265	0 152	-12.0	25.7	Aveuron	4 050	3 627	15.5	14.1
Auvergne	30 828	28 827	-6.5	21.7	Hautes-Pyrénées	6.620	6.279	-5.2	27.7
Puy-de-Dôme	17 155	16 132	4.6	26.3	Tarri et Garonne	7 109	7.331	3.6	33.3
Alter	7 428	7 157	4.2	20,9	Gers	3 133	3 057	-2.4	17,0
Heute-Laire	4 222	3.451	-18.8	15.9	List	2 673	2 639	-5.4	267
Cantal	1 823	1 888	3.4	12.5	Allege	3.067	3 226	3.2	22.1
Bourgogne	46 632	42 969	-2,0	24,5	Nord - Pas-de-Calais	171 315	159 712	-4.8	39,6
Sebne-et-Laire	13 237	12 821	-8.6	22.5	Novel	119 793	112 712	-4.2	43.6
Cite-d'Or	10.718	14 934	(10.7	28.0	Per-de-Calan	51 522	47,400	-4.0	32.0
Yorke	11.179	10 007	-6.0	29.3	Basse-Normandie	38.777	36 837	-5,0	25,5
Nilvre	5.490	5 147	4.4	22,2	Calvados	21 961	20 598	16,3	31,0
Bretagne	87 872	92 126	-6,5	26,8	Harche	10 741	10 296	-4,1	21,1
De-et-Viene	29 727	27.787	-4.1	39.9	Ome	6 055	5 943	-1.8	20.3
Proside	24 402	22 546	>7.6	25.7	Haute-Normandia	70 124	65 891	-6.0	36,5
Horbihan	19 720	19 070	-3.4	27.7	Seine-Haritime	51.875	48 574	16.4	36.1
Cities-d'Armor	14 000	12 721	9.2	22,4	Eire	10.249	17 317	-5.1	30,6
Centre	79 997	74 276	-2,2	29,8	Pays de la Loire	114 089	105 949	-7,1	31,1
Carret	24 646	22 993	-7.0	35,0	Luire-Atlantique	56 770	52 664	-7.2	40.6
Indre-et-Lore	18 902	18 175	12.0	31,9	Matter et Laire.	22 211	20 989	-8.4	27,1
Eure-et-Loir	13 667	12.365	9.5	29.6	Vende	15 293	13 553	-12,4	23.1
Lotr-eb-Cher	8 662	8 699	0.4	27,0	Sarthe	14 240	13 509	15.2	24.1
Cher	8 997	7.464	- 16.1	21,7	Hayenne	5 367	5 254	-5,6	17,6
Indre	5 201	44 403	-11,3	19.9	Picardie	65 721	63 214	-3.6	33.4
Champagna-Ardenna	48 546		-8,6	33,2	Oise	30 938	28 955	16,4	36,1
Harra Aube	25 238 10 552	22 868	-10.1	40,4	Sprine	17 388	17 601	4.2	31.3
Antennes	7 404	6 698	-90,0	22.4	Police-Charentee	32 286	48 906	-6.5	26.7
Haute-Harne	5 312	5 297	4.4	20.0	Charante-Hartime	23 507	23.075	-10.3	35.0
Cores	7 879	7 656	-2.8	27.6	Vienne	12.740	12 008	5.0	26.6
Haute-Corse	4 028	3 974	4.1	36.7	Deut-Stures	7 100	6 97%	-2.0	25.0
Corse-do-Sud	3 851	3 682	4.4	24.6	Owente	9.653	0.051	0,0	26.7
Franche-Conté	29 671	26 896	9.4	23.6	Prevence-Alpes-Côte d'Azur	286 271	269 444	-5.0	56.7
Doubs	15 302	13 500	41.4	26.5	Souther-du-Rhine	123.596	126 668	15.2	66.5
Jura	5 653	4 929	-12,8	10.3	Alpes-Heritimes	71 325	65 077	-6.6	62.2
Haute-Sedne	4 200	4 159	-4.8	17.9	Vac	45 111	43 162	-7.2	44.0
Territoire de Belfort	4.436	+ 193	-5.1	30,0	Vaudune	26 700	27.054	1.0	51.1
He-de-France	654 137	613 053	-6.2	53,0	Alpes de tita frovence	4 462	4 142	-7,2	27.0
Paris.	367 814	154 252	-6.0	71,6	meutes-Alpes	3 595	3 345	4.9	25.4
Hadade Seite	60 646	42 938	4.2	42.2	Rhône-Alpes	257 219	229 981	-10.6	30,0
Sene-Saint-Denix	104 724	99 790	4.5	60,4	Rhône	10 250	80 153	-14.1	40.5
119111-191	77 77 77				1000000		1 4 5 7 7 7 7		0.20
Tvelnes	67 563	44 550	-0.0	44,1	Stère	49.233	46 284	16,9	39,4
Val-de-Hame	64 709	63 912	4.7	50,0	Liste	26 728	23 0.15	-13.0	31,3
Sene at Name	62 091	56 562	-0.9	44,9	Heute-Saysie	27 621	24 520	-11,2	39.7
Esservie	52 055	50 766	-4.0	42,7	An	16.091	15 312	-6.4	27.0
Val-d'One	64 735	62 253	-3.4	54,2	Dróme	18 293	12:464	-4,5	37,7
Languedoc-Roussillon	130 604	121 324	-84	48.6	Sevice	17.754	16 911	-7,6	41.0
Hirault	36 147	52 693	-9.4	53.6	Ardeche	7 643	0 994	-0.5	25.2
Gard	33 456	32 964	4.6	40.6	Départements et				
Pyrandes-Onertides	23 757	21,257	+10.8	50,3	Régions d'outremer				
Aude	14 071	13 320	4.0	39.2					
24.74.1	0.000	1,199	270	15.5	Guadalaupa	15 791	16 693		922
Lozáre	1.172		1,4		(C) 2 2 3 1 2 3 1 1 1	25-03-11	0.50400000	5,7	37,6
Limousin	15 071	14 932	-0.9	20,6	Martinique	13 482	12 218	-9.4	.80,6
Haute-Vienne	9 190	9 013	-2.9	24,8	Guyane	8 555	6 806	-26,4	34.4
Carriere	4 403	4 554	3.4	18.2	Réunion	20 949	19 213	-8.3	24,4
Creuse	1.470	1 266	17.6	11.1	777075.752	0.0000	- TANK - CO.		72*27

Source: Etat 4001 annuel, DCPJ; Enquêtes annuelles de recensement, INSEE, 2005

LES ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE

Tableau 4 : Les atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrées 2007 - Répartition des départements de la France métropolitaine selon leur taux de variation entre 2006 et 2007 et selon le nombre d'atteintes enregistrées par habitant en 2007

			és d'atteintes volontaires à l itants -		
	Taux d'attaintes par habitanta très inférieur au taux moyen (inférieur à 4 %»)	Taux d'atteintes par habitants inférieur au taux moyen (compris entre 4 Nu et moins de 6 Nu)	(compris entre 6 No et meins de 8 No.)	Taux d'atteintes per habitants supérieur eu taux moyen (compris entre 8 % et rooins de 10 %)	Taux d'atteintes par habitants très supérieur au taux moyen (supérieur à 10 %s)
Paits constatés balese accentule : taus de variatum ansuelle inferieur à 5 %	Endre Hautes-Alpes Creuse	Tarn-et-Garonne Corse-du-Sud Ardennes	Marne Herault Loiret Aube Bas-Rhin Territoire de Belfort	Hauts-Se-Seine	Paris Val-d'Oise
Faits constatés en belees modérée : taux de variation annuelle compris entre - 5 % et mons de - 1 %	Nièvre Côtes-d'Armer Saône-et-Loire Landes Deux-Sèvres	Meurthe-et-Moselle Alsne, Loir-et-Cher Côte-d'Or Charente-Maritime	Yvelines Haute-Garonne Eure	Rhône Nord Gard Seine-Maritime	Alpea-Maritimes
taux de variation compris antre - 1 to et moins de « 1 %	Vosges	Eure-et-Loir Isère Doubs Savoie Haute-Corse Ille-et-Vilaine Finistère	Clas Var Grande Crême	Seine-at-Marne	Bouches-du-Rhâne
Paits constalés en hausse modérée : tous de variation compris antre +1 Net moins de + 3 %	Jura Ain Maine-set-Loire Ariège Gers Lot Mayenne	Yonne Moselle Haute-Savoie Aude Indre-et-Loira Loire	Vaucluse	Essonne	Seine-Saint-Denis Val-de-Marne
Falts constables on houses accordished tour de variation superieur ou égal à + 3 %	Lot-et-Garonne Tarn Portillam Pyrindes-Atlantiques Manche Virente Ardecte Lotere Dordopse Heute-Loire Aveyron Cantal Vendée	Calvados Loire-Atlantique Orne Sarthe Puy-de-Dôme Haute-Pyrènèes Alpes-de-Laute-Provence, Haute-Vienne Charents Char Allier Haute-Saône	Pas-de-Calais Pyrénées-Orientales Haut-Rhin Haute-Merne	e.	ē

Source: Etat 4001 annuel, DCPJ; Estimations de population au 1er janvier 2005, INSEE

Note de lecture : On trouvera dans le tableau 5 ci-après les valeurs numériques qui ont permis d'élaborer le tableau 4 ci-dessus. Les taux d'atteintes par habitants sont obtenus à partir des estimations de populations départementales de l'INSEE disponibles lors de l'élaboration du bilan annuel de la délinquance enregistrée en 2007, soit celle du 1er janvier 2005.

En rapportant ce total de faits constatés à la population de la France métropolitaine, on établit que 7,1 atteintes volontaires à l'intégrité physique ont été enregistrées pour 1 000 habitants (‰) en 2007. Le nombre de faits constatés de violences et menaces est très inégalement réparti sur le territoire de telle sorte que certains départements affichent des taux très élevés au regard de cette moyenne nationale, alors que plus des deux tiers d'entre eux se situent à des niveaux plus faibles, voire nettement plus faibles : dans 34 départements, ce taux est compris entre 4 ‰ et moins de 6 ‰ alors que dans 30 autres il est inférieur à 4 ‰. Un nombre d'atteintes volontaires constatées par habitants supérieur à la moyenne, compris entre 8 ‰ et moins de 10 ‰, s'observe dans 7 départements et il est supérieur à 10 ‰ dans 6 autres. Pour deux de ces départements, il dépasse largement ce seuil : la Seine-Saint-Denis (19,5 ‰) et Paris (15,6 ‰).

Paris fait partie des 15 départements où le nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique baisse de plus de 5 % entre 2006 et 2007. Il y passe de 35 713 à moins de 33 700, soit - 5,7 %. Un autre département où le nombre d'atteintes par habitants dépassent 10 ‰ présente une baisse de plus de 5 % : le Val-d'Oise (- 5,1 %, soit - 721 faits constatés). Les départements où la baisse atteint des taux de plus de 10 % sont des départements où moins de 6 atteintes sont constatées pour 1 000 habitants, comme l'Indre. Les faits de violences et menaces enregistrées y sont en baisse de 12 % sur un an, mais cette baisse concerne 118 faits constatés sur un total de moins de 900 faits enregistrés en 2007.

Dans 18 départements, les faits sont en baisse modérée, comprise entre - 5 % et moins de - 1 %. Ce sont majoritairement des départements où moins de 6 atteintes sont enregistrées pour 1 000 habitants, mais pour 5 d'entre eux ce taux est supérieur à 8 ‰, ce qui les situe au dessus de la moyenne national. Il s'agit du Nord (- 2,7 %), des Alpes-Maritimes (- 2,6 %), du Rhône (- 2,1 %), du Gard (- 1,3 %) et de la Seine-Maritime (- 1,3 %).

On compte 5 départements qui se situent à des niveaux moyens tant pour ce qui est de l'évolution entre 2006 et 2007 que pour le nombre d'atteintes par habitants. C'est notamment le cas de la Somme (+ 0.2~% et 7.2~ atteintes enregistrées pour 1 000 habitants), du Var (+ 0.3~% et 7~%) ou encore de l'Oise (1 atteinte en moins par rapport à 2006, et 7.1~%).

Dans près d'une cinquantaine de départements, le nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique est en hausse de 1 % ou plus. Cette variation est même supérieure à +5 % dans 31 départements. Or, parmi ces derniers, on ne compte que des départements où moins de 8 atteintes sont enregistrées pour 1 000 habitants. Cela signifie que les hausses exprimées en volume sont limitées ou qu'elles concernent des départements où à l'origine peu d'atteintes étaient enregistrées par habitants. La plus forte hausse, celle de 28 % (+ 564 faits constatés) observée dans la Sarthe, conduit le nombre d'atteintes à un niveau d'environ 2 600 faits constatés par an qui correspond à 4,7 atteintes enregistrées pour 1 000 habitants. C'est un taux qui demeure faible au regard de la moyenne nationale.

Parmi les 17 départements où la hausse est comprise entre $1\,\%$ et moins de $5\,\%$, on trouve 3 départements où le nombre d'atteintes pour $1\,000$ habitants dépasse $8\,\%$: l'Essonne (+ $1,5\,\%$), le Val-de-Marne (+ $1,9\,\%$) et la Seine-Saint-Denis (+ $2,6\,\%$).

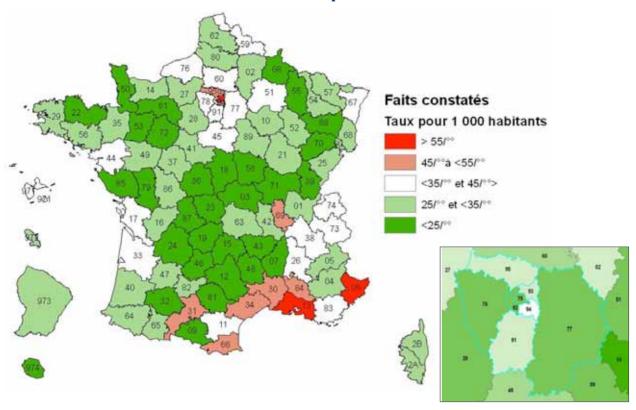
Tableau 5 : Les atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrées en 2006 et 2007 - Taux de variation annuelle par régions et départements (– 0,2 % pour la France métropolitaine) et nombre de faits constatés pour 1 000 habitants (‰) en 2007 (France métropolitaine : 7,1 ‰)

Paits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique	3006	3007	Variation (en %)	Nombre d'atteintes pour 1 000 hab. en 2007	Faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique	2006	3007	Variation (en %)	Nombre d'atteintes pour 1 000 hab. en 2007
Alsace	12 111	11 907	-1,7	6,6	Lorraine	11 940	11 993	0,4	5,1
Sau-Rhin	7 362	6 909	16,2	6,5	Moselle	5 386	5 514	2,4	5.1
Haut-Rhim	4 749	4 998	5.2	6.8	Heurthe-et-Hoselle	4 287	4 134	-3.6	5,7
Aquitaine	14 343	14 742	2,4	4,0	Vosges	1.513	1 509	4.1	3.1
Gironde	8 842	8 852	7.4	6,4	Meuce	754	E36	20,9	4.1
Pyrendex-Atlantiques Durslogne	1 097	2 254 1 220	2.9	3.6	Hidi-Pyrénées Haute-Garonne	8 167	13 916 8 041	1,5	5.1
Landes	1 105	1 169	-5.4	1,1	Tern	1 323	1 412	6.7	3.1
Lot-et-Garonne	3 130	1 247	20.4	3.9	Aveyron	692	776	13.1	2.9
Auvergne	4 633	5 222	12,2	3,9	Hautes-Pyrénées.	847	1 016	20.0	44
Puy-de-Dôme	2 409	2 752	24,2	4.4	Tarn-et-Garonne	1 169	1.105	-5,5	5,0
Alliet	1 318	1 404	6,5	4,1	Gers	536	550	2,2	3.1
Haute-Loire	595	658	20,4	1.0	Let	482	500	2,7	3,4
Carital	333	408	22,1	2,7	Ariége	499	516	3.4	3,5
Beurgegne	7 166	7 071	-1,3	4.4	Nord - Pas-de-Calais	34 590	34 525	-0,3	8,4
Saone et-Loire	2 050	1 965	***	3,6	Nord	23 566	23 244	-2.7	18,0
Cote-d'Or	2 398	2 322	3.2	4.5	Pas-da-Calais	10 702	11.291	5.4	2,1
Yonne Nièvre	1 830	1 907	4.5	3,6	Basse-Normandie Calvados	6 204 3 513	3 927	11,5	4,8 5,6
Bretagne	12 456	12 557	0,0	4.1	Manche	1 526	1 717	12.8	2.1
Zie-et-Viaine	4 135	4.155	0,5	4.5	One	1 145	1.371	12.7	4.7
Finistère	3 798	3 767	0.8	4.3	Haute-Normandie	13 906	13 684	-1,6	7,4
Horbitan	2 301	2 558	2,4	3,7	Seine-Haritime	10.323	10 184	1.7	8,2
Cotes-d'Armor	2 142	2 077	it,e	2,7	Eure	1 581	3 500	-2.1	6,2
Centre	13 202	13 041	-1,2	5,2	Pays de la Loire	13 146	14 277	8,6	4.2
Loret	4 649	4.323	-74	6,7	Loire-Atlantique	6.175	6 561	6,2	5,4
Indre-et-Loire Fure-et-Loir	2 473	2 567 2 409	0.2	4,5	Maine-et-Loire Vendée	2 659	2 746 1 535	5.5	2.4
Lor-et-Cher	1 496	1 474	1.5	4,6	Sarttie	2 015	2 579	28.0	4,7
Cher	1 117	1 304	26.7	4.1	Mayenne	842	856	1.7	2.6
Indre	992	564	-12.0	3.7	Picardie	12 295	12 227	-0,6	6,5
Champagne-Ardenne	8 840	8 423	-4,7	6,3	Ose	5 563	5 562	0.0	7,1
Marrie	4.297	4 029	-6.2	7.1	Somme	3 992	3 996	0.2	2,2
Aube	2 102	1 937	-7,4	6,5	Aisne	2 740	2.667	-2.7	5.4
Ardennes	1 435	1.268	-11,4	4.4	Poltou-Charentee	6 147	6 451	4,9	3,4
Haute-Hame Corse	1 006	1 199	20,2	6.4	Charente-Haritime	1 359	2 502	4.3 6.5	4,2
Haute-Corse	753	752	-5,0	5,0	Deux-Silvres	1 085	1.059	-2.4	3,4
Come-du-Bod	699	628	-10.2	4.9	Charente	1 146	1 443	22.5	4.2
Franche-Comté	5 654	5 659	0.1	5,0	Prevence-Alpes-Côte d'Azur	46 655	46 483	-0,4	9,4
Doubs	2 889	2 886	-0.2	5.6	Bouches-du-Rhône	23 444	23 390	-0.2	12,1
June	930	949	2.4	3.7	Alpes-Haritimes	12:196	11 880	-2.4	167
Haute-Sabna	881	957	2,4	4.0	Var	8.703	6 722	0.3	2,0
Territoire de Belfort	954	867	-9.2	6,2	Vauduse	3 219	3 343	4.5	6,4
Ile-de-France	138 062	135 299	-2.0	11,9	Alpes-de-Hite-Provence	606	674	11.2	4.4
Paris.	35.713	33 670	4.7	18.8	Hautes-Alpes	487	454	-4,8	3,4
Hauts-de-Seine	13 741	13 007	5.3	8,6	Rhöne-Alpes	37 671	37 639	-0,1	6,3
Seine-Seint-Denis	27 790	28 513	2,4	19,5	Rhône	16 490	16 144	-2.1	0,1
Yvelnes	10 993	10 666	-3.0	7.6	1serw	6.874	6.834	-0.6	5,1
Val-de-Marrie	12 567	13 608	2,9	10,0	Laire	3 136	3 190	2.0	4.4
Seine et Marne	11 676	11 595	40.7	9.2	Haute Sevole	3 146	3 299	4.9	4,1
Essonne	11 339	11 500	1.5	9,7	Ain	1 981	2 069	4.4	3,7
Val-d'Ose	14 253	33 532	-5,1	11,8	Dróme	2 951	2 940	10,4	6.3
Languedoc-Roussillan	17 460	17 191	-1,5	6,9	Sauce	2 104	2 120	0.8	5.1
Héraut	7 210	6.705	-5.9	6.9	Ardedie	983	1 035	5.1	3.4
Gant	5.639	5.563	4.3	4.7	Départements et				
Pyrénées-Orientales	2 857	3 009	8.1	7,1	Régions d'outremer				
Aude	1 544	1 597	2.4	4,7	17				
Lozere	210	237	32,9	3.1	Guadeloupe	4 831	5 307	9,9	12,0
Limousin	2 497	2 657	6,4	3,7	Martinique	4 054	4 363	7,6	11,0
Haute-Vienne	1 440	1 585	10,1	4,4	Guyane	2 915	2 745	-5,8	13,9
Correda	754	803	4.3	3,4	Reunion	5 523	5 982	8.3	7,7
Creuse	301	269	-20,6	2.2	THE PARTY OF THE P	25,000	- 347	~ ~	

Source : Etat 4001, annuel DCPJ ; Enquêtes annuelles de recensement, INSEE, 2005

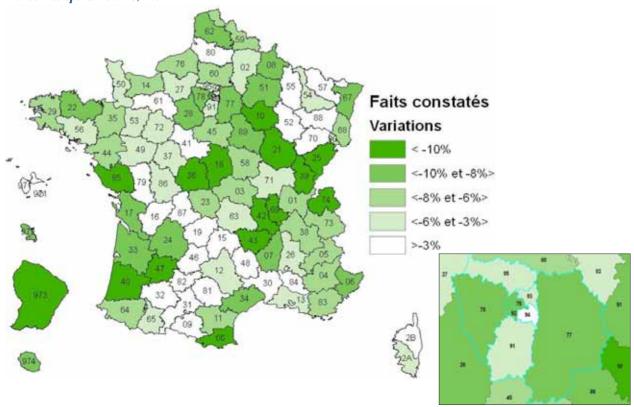
LES ATTEINTES AUX BIENS ENREGISTRÉES PAR LES SERVICES DE POLICE ET LES UNITÉS DE GENDARMERIE

Carte 1 : Taux de faits constatés d'atteintes aux biens pour 1 000 habitants

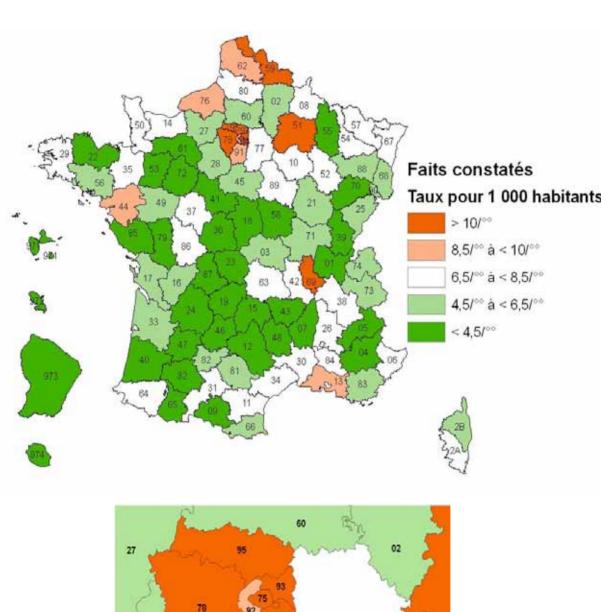


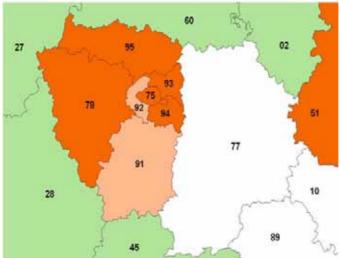
Carte 2 : Variation du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrées par les services de police et les unités de gendarmerie





Carte 3 : Taux de faits constatés de destructions et dégradations pour 1 000 habitants France métropolitaine : 7.6~%





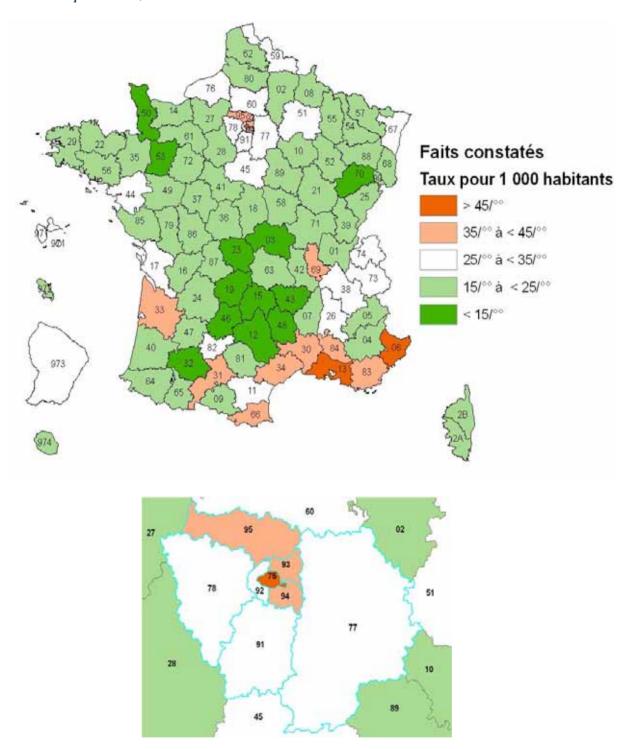
Les faits constatés de destructions et dégradations enregistrés en 2006 et 2007 - Taux de variation annuelle par régions et départements (- 6,4 % pour la France métropolitaine) et nombre de faits constatés pour 1 000 habitants (‰) en 2007 (France métropolitaine : 7,6 ‰)

Faits constatés de destructions et dégradations	2006	2007	Variation (en %)	Nombre d'atteintes pour 1 000 hab. en 2007	Faits constatés de destructions et dégradations	2006	2007	Variation (en %)	Nombre d'atteintes pour 1 000 hab. en 2007
Alsace	13 802	12 876	-6,7	7,1	Lorraine	16 504	15 988	-3,1	6,8
Bas-Rhin	8 800	8 432	-4,2	7,9	Moselle	7 808	7 575	+3,0	7,
Haut-Rhin	5 002	4 444	-11,2	6,0	Meurthe-et-Moselle	6 018	5 760	-4,3	8,0
Aquitaine	19 823	16 953	-14,5	5,5	Vosges	1 890	1 871	-1,0	4,5
Gironde	10 656	8 851	-16,9	6,4	Meuse	788	782	-0,8	4,
Pyrénées-Atlantiques	4 351	4 144	-4,8	6,6	Midi-Pyrénées	14 073	14 851	5,5	5,4
Dordogne	1 679	1 199	-28,6	3,0	Haute-Garonne	6 203	8 722	6,3	7,5
Landes	1 537	1 427	-7,2	4,0	Tarn	1 705	1 753	2,8	4,1
Lot-et-Gargnne	1 600	1 332	-16,5	4,2	Aveyron	778	768	-1,3	2,1
Auvergne	7 392	7 340	-0,7	5,5	Hautes-Pyrénées	1.012	1 044	3,2	4,5
Puy-de-Dôme	4 343	4 383	0,9	7,1	Tarn-et-Garonne	1 176	1 201	2.1	5,4
Allier Haute-Loire	1 912 761	1 910	-0,1 -13,7	5,6 3,0	Gers	310 346	398 389	28,4	2,2 2,3
Cantal	376	390	2,7	2.6	Ariège	543	576	6.2	3,1
7.1.									
Bourgogne	9 733	9 015	-7,4	5,6	Nord - Pas-de-Calais	44 009	41 318	-6,1	10,2
Saone-et-Loire	2 684	2 567	14,4	4,7	Nord.	30 178	27 672	-8,3	10,7
Côte-d'Or	3 433	3 181	-7,3	6,2	Pas-de-Calais	13 831	13 646	-1,3	9,4
Yonne Nièvre	2 517 1 099	2 305	-8,4 -12,5	6,7	Basse-Normandie Calvados	9 893 5 295	9 059	-8,4 -14,4	6,3
Bretagne	20 480	19 099	-6,7	6,2	Manche	3 316	3 339	0,7	6,1
Ille-et-Vilaine	7 575	6 730	-11.2	7,2	Ome	1 282	1 189	-7,3	4,3
Finistère	6 107	5 965	-2,3	6,0	Haute-Normandie	17 356	15 654	-9,8	8,2
Morbihan	3 941	3 916	-0,6	5,7	Seine-Maritime	13 555	12 329	-9.0	9,5
Côtes-d'Armor	2 857	2 488	-12.9	4.4	Eure	3 801	3 325	-12,5	5,1
Centre	14 034	13 372	-4,7	5,4	Pays de la Loire	21 933	21 330	-2,7	6,1
Loiret	3 996	3 805	-4,0	5,9	Loire-Atlantique	10 567	11 158	5,6	9,2
Indre-et-Loire	3 581	3 807	6,3	6,7	Maine-et-Loire	4 834	4 437	-8,2	5,1
Eure-et-Lair	2 618	2 351	-10,2	5,6	Vendée	2 736	2 325	-15,0	4,0
Loir-et-Cher	1 356	1 261	-7,0	3,9	Sarthe	2 762	2 447	-11,4	4.4
Cher	1 582	1 293	-18,3	4,2	Mayerne	1 034	963	-6,9	3,2
Indre	901	855	-5,1	3,7	Picardie	12 892	12 414	-3,7	6,4
Champagne-Ardenne	12 645	11 901	-5,9	8,9	Oise	5 262	4 852	-7,8	6,2
Mame	7 003	6 144	-12,3	10,9	Somme	3 879	4 072	5,0	7,1
Aube	2 391	2 250	-5,9	7,5	Aisne	3 751	3 490	-7,0	6,5
Ardennes	1.883	1 979	5,1	6,9	Poitou-Charentes	10 563	9 637	-8,8	5,2
Haute-Marne	1 368	1 526	11,7	8,2	Charente-Maritime	4 521	3.751	-17,0	6
Corse	1 762	1 891	7,3	6,8	Vienne	2 951	2 759	-6,5	6,6
Haute-Corse Corse-du-Sud	934	963 928	16,1	6,5 7,2	Deux-Sévres Charente	1 506 1 585	1 466 1 661	-2.7 -4.8	4,1
Franche-Comté	5 920	5 303	-10,4	4,6	Provence-Alpes-Côte d'Azur	40 933	36 781	-10,1	7,7
Doubs.	3 654	3 239	-11.4	6,3	Bouches-du-Rhône	19 846	16 932	-14.7	8,1
Jura	778	620	-20,3	2,4	Alpes-Maritimes	9 070	9 008	-0,7	8,5
Haute-Saône	572	612	7,0	2,6	Var	6 660	5 230	-21,5	5,4
Territoire de Belfort	916	832	-9.2	6.0	Vauduse	4 077	4 409	1,8	8,3
Ile-de-France	133 445	124 853	-6.4	11.0	Alpes-de-Hte-Provence	665	674	1.4	4.
					27			1.0	
Paris	25 757	24 017	+6,8	11,2	Havites-Alpes	615	528	-24,2	4,0
Hauts-de-Seine	15 275	13 947	-8,7	9,2	Rhône-Alpes	44 394	42 578	-4,1	7,1
Seine-Saint-Denis	22 844	22 709	-0,6	15,6	Rhône	17 994	17 412	-3,2	10,5
Yvelnes	17 470	15 181	-13,1	10,9	Isère	7 834	7 940	1,4	6,1
Val-de-Mame	14 672	14 037	-4,3	11,0	Loire	6 238	5 129	-17,8	7,0
Seine-et-Mame	12 027	10 338	-14,0	8,2	Haute-Savoie	4 001	3 811	-4,7	5,6
Essonne	12 440	11 491	-7,6	9,7	Ain	2 208	2 237	2,3	4,0
Val-d'Oise	12 960	13 133	2.3	11.4	Dróme	3 047	3 278	7,6	7,
Languedoc-Roussillon	19 844	17 461	-12,0		100 Miles	2 359	2 122	-10.0	5,1
Hérault	8 586	7 455	-13,2	7,6	Ardeche	713	649	-9,0	2,1
Gard	5 107	4 917	1000	1913	Départements et	1,000	. 4.16	1769	
	500000	9,000	-3,7	7,2					
Pyrénées-Orientales	3 511	2 607	-25,7	6,2	Régions d'outremer				
Aude	2 460	2 307	-6,2	6,8					
Lozère	180	175	-2,8	2,3	Guadeloupe	1 814	1 912	5,4	4,1
Limousin	2 331	2 718	16,6	3,8	Martinique	1 863	1 604	-13,9	4,1
Haute-Vienne	1 279	1 415	20,6	2,9	Guyane	590	510	-13,6	2,6
Corrèze	824	1 063	29,0	4,5	Réunion	2 877	3 003	4,4	3,6
	1 22	N 4-53			12/2/19/04	77707	7777	5,775	

Source : Etat 4001, annuel DCPJ ; Enquêtes annuelles de recensement, INSEE, 2005

Carte 4 : Taux de faits constatés de vols sans violence pour 1 000 habitants

France métropolitaine : 29,4 ‰



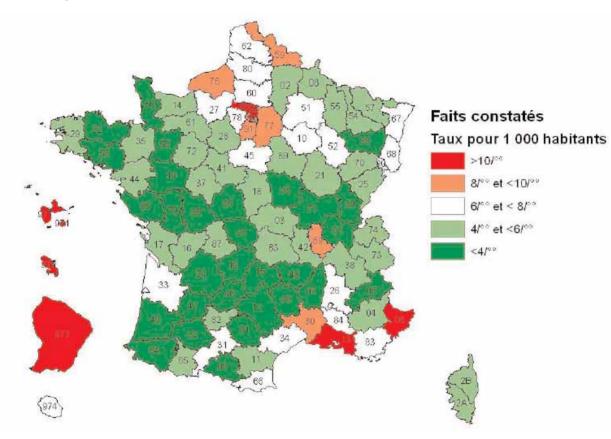
Les faits constatés de vols sans violence enregistrés en 2006 et 2007 - Taux de variation annuelle par régions et départements (– 6,5 % pour la France métropolitaine) et nombre de faits constatés pour 1 000 habitants (‰) en 2007 (France métropolitaine : 29,4 ‰)

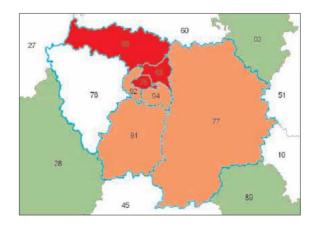
Faits constatés de vols sans violence	2006	2007	Variation (en %)	Nombre d'atteintes pour 1 000 hab, en 2007	Faits constatés de vois sans violence	2006	2007	Variation (en %)	Nombre d'atteintes pour 1 000 hab, en 2007
Alsace	48 588	44 223	-9,0	24,5	Lorraine	50 185	49 199	-2,0	21,
Bas-Rhin.	31 442	28 213	-10,3	26,4	Moselle	21 129	21 446	1,5	20.
Haut-Rhin	17 146	16 010	-6,6	21,8	Meurthe-et-Moselle	19 155	18 044	-5,8	25,
Aquitaine	93 644	84 652	-9,6	27,5	Vosges	6 811	6.728	-1,2	17,
Gironde	53 437	48 912	-6,5	35,5	Meuse	3 090	2 981	-3,5	15.5
Pyrénées-Atlantiques	14 480	13 315	-8,0	21,2	Midi-Pyrénées	79 549	78 521	-1,3	28,7
Dordogne	7 798	7 393	-5.2	18,4	Haute-Garonne	50 899	50 187	-1,4	43,4
Landes	10 406	8 405	-19,2	23,6	Tam	6 630	6 729	1,5	18,0
Lot-et-Garonne	7 521	6 627	-11,9	20,9	Aveyron	3 215	3 027	-5,8	11,2
Auvergne	22 827	20 839	-8,7	15,7	Hautes-Pyrénées	5 459	5 120	-6,2	22,:
Puy-de-Dôme	12 425	11 531	-7,2	18,6	Tarn-et-Garonne	5 784	5 997	3,7	27,
Aller	5 586	5 109	-8,5	14,9	Gers	2 786	2 617	-6,2	24,6
Haute-Loire	3 403	2.740	-19.5	12,6	Lot	2 296	2 218	+3,4	13,1
Cantal	1 413	1 459	3,3	9,7	Ariège	2 480	2 626	5,9	18,0
Bourgogne	35 943	33 119	-7,9	20,4	Nord - Pas-de-Calais	118 673	111 286	-6,2	27,0
Saone-et-Loire	10 345	10 030	-3,0	18,4	Nord	82 843	79 088	-6,5	30,3
Côte-d'Or	12 846	11 369	-11,5	22,2	Pas-de-Calais	35 830	32 198	-20,2	22,1
Yonne	8 453	7 603	-10.1	22,3	Basse-Normandie	28 043	26 931	-4,0	18,6
Nevre	4 299	4 117	+4.2	18,5	Calyados	16 082	15 437	-4,0	23,2
Bretagne	65 399	61 326	-6,2	20,0	Manche	7 323	6.049	-6,5	14,0
Die-et-Vilaine	21 361	20 413	+4,4	22,0	Ome	4 638	4 645	0,2	25,1
Finistère	17 661	16 030	-9.2	10,3	Haute-Normandie	48 857	47 096	-3,6	26,1
Morbihan	15 500	14 874	+4,0	21,6	Seine-Maritime	35 184	33 665	-4,3	27,1
Côtes-d'Armor	10 877	10 009	-8,0	17,7	Eure	13 673	13 431	-2,5	23,5
Centre	63 601	58 728	-7,7	23,5	Pays de la Loire	89 934	82 736	-8,0	24,1
Loiret	19 797	18 353	-7,3	28,6	Loire-Atlantique	44 942	40 373	-10,2	33,4
Indre-et-Luire	14 845	13 888	-6,4	24,4	Maine-et-Loire	16 981	16-241	-4,4	21,5
flure-et-Loir	10 579	9 510	-10,1	22,6	Vendée	12 395	11 095	-10,5	18,5
Loir-et-Cher	7 010	7 229	2.2	22,5	Sarthe	11 166	10 811	-2,2	29,6
Cher	7 164	6 058	-15,4	19,2	Mayenne	4.450	4 216	-5,3	14,2
Indre	4 206	3 690	-12.3	15,9	Picardie	50 797	49 083	-3,4	26,1
Champagne-Ardenne	34 252	31 100	-9,2	23,2	Oise	24 526	23 163	-5,6	29,5
Marne	17 216	15 820	-8,2	28,0	Somme	12 992	13 041	0,4	23,3
Aube	7 778	6 905	-11,2	23,1	Aisne	13 279	12 879	-3,0	24,0
Ardennes	5 377	4 630	-13,9	16,1	Poitou-Charentes	40 863	38 488	-5,8	22,6
Haute-Marne	3 881	3 745	-3,5	20,0	Charente-Hantime	18 641	17 052	-8,5	28,1
Corse	5 893	5 593	-5,1	20,2	Vienne	9 542	9 010	-5,6	21,0
Haute-Corse	3 101	2 933	-5,4	19,7	Deux-Sèvres	5 606	5 441	-2.9	15.1
Corse-du-Sud	2 792	2 660	14,7	20,8	Charente	7 074	6 985	-1,3	20,1
Franche-Comté	23 016	20 999	-8,8	18,4	Provence-Alpes-Côte d'Azur	227 249	216 276	-4,8	45,1
Doubs	11 259	10 051	-10,7	19,6	Bouches-du-Rhône	102 831	99 720	-3,0	52,1
Jura in an Ester	4 795 3 644	4 223	-11,9	16,5	Alpes-Maritimes	57 736	52 174	-9,6	49,0
Haute-Sadne	0.360	3 521	-3,4	15,0	Var	38 266	36 342	-5,0	37,6
Territoire de Belfort	3 318	3 204	+3,4	23,0	Vaucluse	21 756	21 852	0,4	41,3
Ile-de-France	463 035	436 605	-5,7	38,3	Alpes-de-Hte-Provence	3 731	3 411	-8,6	22,3
Paris	124 884	115 542	-7,5	53,7	Hautes-Alpes	2 929	2,777	-5.2	21,1
Hauts-de-Seine	49 405	45 691	-7,5	30,2	Rhône-Alpes	203 753	179 611	-11,8	30,1
Seine-Saint-Denis	68 202	64 485	-5,4	44,2	Rhône	70 706	58 771	-16,9	35,1
Yvelines	46 282	43 135	-6.8	30,9	Isère	40 106	36 861	-8.1	31,3
Val-de-Marne	45 063	44 968	-0.2	35,2	Loire	19 784	17 313	-12.5	23,7
Seine-et-Marne	46 006	360000	220		Haute-Savole	(2) (0)	250 Television		100
	2000	42 525	-7,6	33,7	A 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	23 021	20 241	-12,1	29,1
Essonne	36 863	35 700	-3,2	30,1	Ain	13 641	12 647	-7,3	22,6
Val-d'Oise	46 329	44 559	:3.0	38,8	Dröme	14 563	13 553	-6,9	29,3
Languedoc-Roussillon	106 465	99 747	-6,3	39,9	Savole	15 137	13 981	-7,6	34.9
Hérault	47 458	43 283	-8,8	44,1	Ardèche	6 795	6 244	-6,1	20,1
Gard	27 096	26 904	-0.7	39,7	Départements et				
Pyrénées-Orientales	19 563	17 925	-8,4	42,4	Régions d'outremer				
Aude	11 363	10 629	-6,5	31,6	NAVE (1800)				
Lozère	985	1 006	1.0	13.1	Guadeloupe	12 754	13 525		
	_		2.1					6,0	30,5
Limousin	12 444	11 985	-3,7	16,5	Martinique	10 713	9 832	-8,2	24,1
Haute-Vienne	7 702	7 454	-3,2	20,5	Guyane	6 660	5 450	-18,2	27,5
Corrèze	3 510	3 427	-2,4	14,4	Réunion	17 057	15 377	-9,8	19,1
Creuse	1 232	1 104	-10,4	9,0		7,400,00	17.71 11.25	- 417	1383

Source : Etat 4001, annuel DCPJ ; Enquêtes annuelles de recensement, INSEE, 2005

LES ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTEGRITE PHYSIQUE ENREGISTREES PAR LES SERVICES DE POLICE ET LES UNITES DE GENDARMERIE

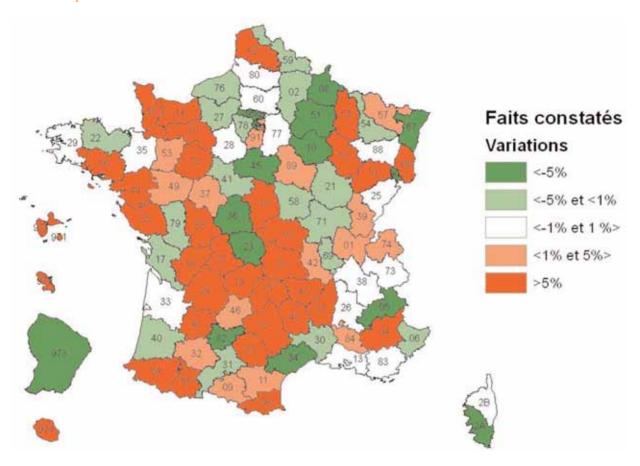
Carte 5 : Taux de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique pour 1 000 habitants $France\ métropolitaine$: 7,1 %

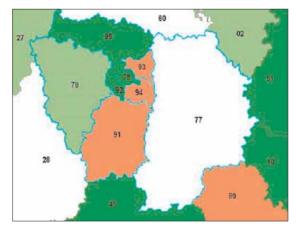




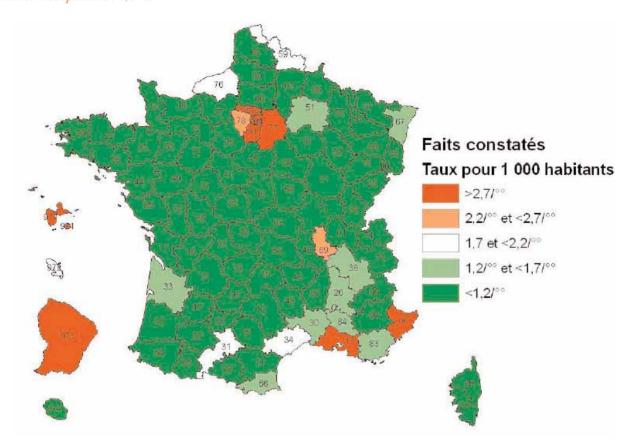
Carte 6 : Variation du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrées par les services de police et les unités de gendarmerie

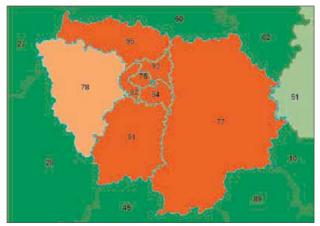
France métropolitaine : - 0,2 %





Carte 7 : Taux de faits constatés de violences physiques crapuleuses pour 1 000 habitants France métropolitaine : 1.9~%



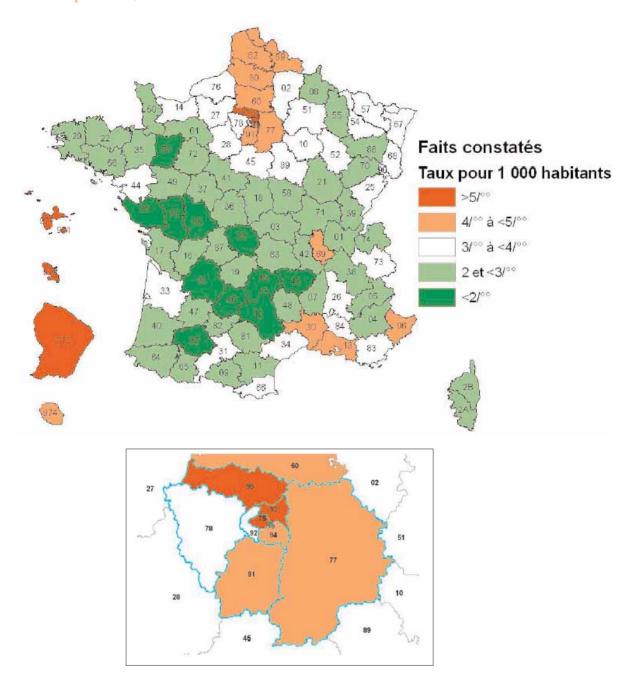


Les violences physiques crapuleuses enregistrées en 2006 et 2007 - Taux de variation annuelle par régions et départements (– 11,3 % pour la France métropolitaine) et nombre de faits constatés pour 1 000 habitants (‰) en 2007 (France métropolitaine : 1,9 ‰)

Faits constatés de violences physiques crapuleuses	2006	2007	Variation (en %)	Nombre d'atteintes pour 1 000 hab. en 2007	Faits constatés de violences physiques crapuleuses	2006	2007	Variation (en %)	Nombre d'atteintes pour 1 000 hab. en 2007
Alsace	2 437	2 138	-12,3	1,2	Lorraine	1 879	1 808	-3,8	0,4
Bas-Rhin	1 775	1 462	-17,6	1,4	Moselle	803	806	0,4	0,
Haut-Rhin	662	676	2,1	0,9	Meurthe-et-Moselle	865	779	-9,9	1,
Aquitaine	3 126	2 834	-9,3	0,9	Vosges	168	173	3,0	0,
Gironde	2 342	2 055	-12,3	1,5	Meuse	43	50	16,3	0,
Pyrénées-Atlantiques	368	344	-6,5	0,5	Midi-Pyrénées	3 345	2 996	-10,4	I,
Dordogne	138	134	-2,9	0,3	Haute-Garonne	2 687	2.410	-10,0	2,
Landes	134	108	-19,4	0,3	Tam	190	201	5,8	0,
Lot-et-Garonne	144	193	34,0	0,6	Aveyron	57	33	-42,1	0,
Auvergne	610	651	6,7	0,5	Hautes-Pyrénées	149	114	-23,5	0,
Puy-de-Dôme	388 130	420	4.5	0.7	Tam-et-Garonne	149	133	-10.7	0,
Allier Haute-Loire	58	139 53	-0.0	0,4	Gers Lot	37	26	16,2 -12,5	a,
Cantal Cantal	34	39	14,7	0.3	Ariège	44	26	-40,9	0,
								7255	
Bourgogne	959	862	-10,1	0,5	Nord - Pas-de-Calais	8 641	7 112	-17,7	1,1
Saone-et-Loire	209	229	9,6	0,4	Nord	6 776	5 556	-18,0	2.
Côte-d'Or	440	384	-12,7	0,7	Pas-de-Calais	1 865	1 556	+16,6	1,
Yonne	210	181	-13,8	0,5	Basse-Normandie	842	850	1,0	0,0
Névre .	100	68	-32,0	0,3	Calvados	604	632	4,6	L
Bretagne Ille-et-Vilaine	2 001	1 704	-14,8	0,6	Manche Orne	102	108	-19.1	o,
Finistère	638	552	-18,8		Haute-Normandie	3 915	3 146	-	
Morbihan	298	280	-13,5 -6,0	0,6	Seine-Maritime	3 140	2 582	-19,6 -17,8	1. 2.
Côtes-d'Armor	271	227	-16.2	0.4	Eure -	775	564	-27,2	1,0
Centre	2 368	2 177	-8,1	0,9	Pays de la Loire	2 230	1 887	-15,4	0,0
Loiret	877	795	-9,4	1,2	Loire-Atlantique	1 265	1 135	-10.3	0,
Indre-et-Loire	477	480	0,6	0,8	Maine-et-Loire	400	292	-27,0	0,
Eure-et-Loir	471	504	7,0	1,2	Vendée	162	133	-17,9	0,
Loir-et-Cher	297	209	-29,6	0,6	Saithe	320	252	-21,3	0,
Cher	151	114	-24,5	0,4	Mayenne	83	75	-9,6	0,
Indre	95	75	-21,1	0,3	Picardie	2 044	1 725	-15,6	0,1
Champagne-Ardenne	1 652	1 404	-15,0	1,0	Oise	1 154	945	-18,1	1,:
Mame	1 019	905	-31,2	2,6	Somme	519	409	-5,8	0,
Aube	385	285	-26,0	1,0	Aisne	371	291	-21,6	0,:
Ardennes	145	89	-38,6	0,3	Poitou-Charentes	866	785	-9,4	0,:
Haute-Mame	103	125	21,4	0,7	Charente-Maritime	340	273	-21,6	0,:
Corse	227	177	-22,0	0,6	Venne	255	238	-6,7	.0,
Haute-Corse	99	81	-18,2	0,5	Deux-Sévres	66	69	1,5	0.
Corse-du-Sud	128	96	-25,0	0,7	Charente	195	205	5.1	0,0
Franche-Comté	740	595	-19,6	0,5	Provence-Alpes-Côte d'Azur	18 114	16 409	-9,4	3,
Doubs	392	290	-26,0	0,6	Bouches-du-Rhône	10 941	10 030	-8,3	5,
Sura Mauto Cales	64	83 66	2.5	0,3	Alpes-Maritimes. Var	4 521	3 894	-13,9	3.
Haute-Saone	160.5	. 333	3.1	0,3	0000000	1 589	1 592	0,2	L.
Territoire de Belfort	203	156	-23,2	1.1	Vaucluse	948	795	-16,1	1.
Ile-de-France	57 702	51 636	-10,5	4,5	Alpes-de-Hte-Provence	66	58	+12,1	0,
Paris	17 163	14 700	-14,5	6,8	Mautes-Alpes	49	40	-18,4	σ,
Hauts-de-Seine	4 971	4 306	-12,4	2,8	Rhône-Alpes	9 095	7 807	-14,2	1,.
Seine-Saint-Denis	13 609	12 603	-7.9	8,6	Rhône	4 663	3 972	-14,7	2.
Yvelines	3 014	3 239	-25,2	2,3	Isère	1 799	1.404	-17,5	I,
Val-de-Marne	4 978	4 910	-2,4	2,0	Loire	710	593	-16,5	a,
Seine-et-Marne	4 060	3 706	-6,7	2.9	Haute-Savoie	599	478	-20,2	0,
Essone	3 558	3 580	0,6	3.0	Ain	243	229	-5,8	0,-
Val-d'Oise	5 449	4 592	-15,7	4,0	Dróme	686	637	-7,1	66
	_					13.53	9.50	100	1)
Languedoc-Roussillon	4 308	4 124	4,3	1,7	Sevole	260	308	18,5	σ,
Hérault	2 106	1 959	7,0	2,0	Ardèche	135	101	-25,2	0,
Gard	1 261	1 146	-9.2	1.7	Départements et				
Pyrénées-Orientales	685	726	6,0	1.7	Régions d'outremer				
Aude	248	284	14,5	0,8					
Lozère		9	12,5	0,1	Guadeloupe	1 228	1 265	3,0	2,1
Limousin	296	231	-22,0	0,3	Martinique	909	783	-13,9	2,0
Haute-Vienne	209	144	-31,1	0,4	Guyane	1 316	853	-35,2	4.
Correce	69	64	-7.2	0,3	Réunion	1 017	834	-18,0	1,
	. 03	99	170	6/3			234	-20,0	- 4

Source : Etat 4001, annuel DCPJ ; Enquêtes annuelles de recensement, INSEE, 2005

Carte 8 : Taux de faits constatés de violences physiques non crapuleuses pour 1 000 habitants $France\ métropolitaine: 3,6\ \%$



Les violences physiques non crapuleuses enregistrées en 2006 et 2007 - Taux de variation annuelle par régions et départements (+ 6,1 % pour la France métropolitaine) et nombre de faits constatés pour 1 000 habitants (‰) en 2007 (France métropolitaine : 3,6 ‰)

Faits constatés de violences physiques non crapuleuses	2006	2007	Variation (en %)	Nombre d'atteintes pour 1 000 hab. en 2007	Faits constatés de violences physiques non crapuleuses	2006	2007	Variation (en %)	Nombre d'atteintes pour 1 000 hab. en 2007
Alsace	6 291	6 576	4.5	3,6	Lorraine	7 045	7 209	2,3	3,
Bas-Rhin	3 568	3 657	2.5	3,4	Moselle	3 079	3 247	5,5	3,
Haut-Rhin	2 723	2 919	7,2	4,0	Meurthe-et-Moselle	2 511	2 513	0.1	3,:
Aquitaine	7 581	8 280	9,2	2,7	Vosges	968	915	-5,5	2,4
Gironde	4 430	4 732	6,8	3,4	Meuse	487	534	9,7	2,0
Pyrénées-Atlantiques	1 099	1 295	17,0	2,1	Midi-Pyrénées	6 993	7 545	7,9	2,0
Dordogne	616	739	20,0	1,8	Haute-Garonne	3 717	3 987	7,3	3,4
Landes	753	781	3,7	2,2	Tarn	771	777	0,6	2,
Lot-et-Garonne	683	733	7,3	2,3	Aveyron	404	517	28,0	1.5
Auvergne	2 653	3 043	14,7	2,3	Hautes-Pyrénées	459	608	32,5	2.0
Puy-de-Dôme	1 370	1 560	13,9	2,5	Tarn-et-Garonne	663	618	-6,8	2.0
Aller	752	824	9,6	2,4	Gers	350	359	2,6	2,0
Haute-Loire Cantal	328 203	401 258	22,3	1,8	Lot Ariège	312 317	319 360	2,2	2.5
		-		5.00				12.17	
Bourgogne	4 133	4 196	1,5	2,6	Nord - Pas-de-Calais	17 707	19 421	9,7	4,1
Saone-et-Loire	1 203	1 176	2.2	2,2	Nord	11 281	12 211	8,2	- 5
Côte-d'Or	1 216	1 228	1,0	2,4	Pas-de-Calais	6 426	7 210	12,2	5,0
Yonne	1 115	1 196	7,3	3,5	Basse-Normandie	3 754	4 279	14,0	3,0
Nèvre	599	596	-0,5	2,7	Calvados	2 001	2 301	10,6	3,:
Bretagne Ille-et-Wlaine	7 376 2 308	7 814 2 440	5,9	2,6	Manche Ome	961 712	I 108 870	15,3 22,2	2,
Finistère	2 322	2 397	2,2	2,6	Haute-Normandie	6 280	6 988	11,3	3,1
Morbihan	1 482	1 663	12,2	2,4	Seine-Maritime	4 303	4 827	12.2	2.5
Côtes-d'Armor	1 264	1 314	4.0	2,3	Eure	1 977	2 161	9,3	3,1
Centre	6 935	7 299	5,2	2,9	Pays de la Loire	7 766	8 645	11,3	2,1
Loiret	2 196	2 274	2,6	3,5	Loire-Atlantique	3 574	3 840	7,4	3,
Indre-et-Loire	1.351	1.494	10,6	2.6	Maine-et-Loire	1 573	1 657	5.3	2.
Eure-et-Loir	1 406	1 340	-4,7	3,2	Vendée	908	957	5,4	2,0
Loir-et-Cher	794	869	9,4	2,7	Sarthe	1 163	1 599	37,5	2.5
Cher	645	800	24,0	2,5	Mayenne	540	592	8,0	2,0
Indre	543	522	-2.9	2,2	Picardie	7 337	7 623	3,9	4.:
Champagne-Ardenne	4914	4 977	2,3	3,7	Oise	3 274	3 387	3,5	4,
Marne	2 306	2 254	-2,3	4,0	Somme	2 359	2 490	5,6	4.
Aube	1 104	1 131	2,4	3,5	Aisne	1 704	1 746	2,5	3,
Ardennes	878	835	-4,9	2,9	Poitou-Charentes	3 590	3 826	6,6	2,
Haute-Marrie	626	757	20,9	4,0	Charente-Maritime	1 506	1 524	1,2	2.0
Corse	738	685	-7,2	2,5	Vienne	728	791	8,7	1,5
Haute-Corse	400	377	-5,8	2,5	Deux-Sévres	693	709	2,3	2,0
Corse-du-Sud	338	308	8.9	2,4	Charente Manual	17 987	802	21,0	2, 4,:
Franche-Comté Doubs	3 465 1 750	3 573 1 881	3,1	3,1	Provence-Alpes-Côte d'Azur Souches-du-Rhône	7 758	19 252 8 574	10.5	15,000
Jura	577	556	7,5	3,7 2,2	Alpes-Maritimes	4 796	4 944	3,1	4,0
Haute-Saône	588	642	9,2	2,7	Var Var	3 445	3 402	-1,2	3.1
Territoire de Belfort	550	494	-10.2	3.5	Vaucture	1 350	1 687	25.0	3.
	-		1,000,000			11035	50000		F 5.75
Ile-de-France	54 589	57 270	4.9	5,0	Alpes-de-Hte-Provence	344	367	6,7	2,4
Paris	12 417	12 893	3,8	6,0	Hautes-Alpes	294	278	-5,4	2.
Hauts-de-Seine	5 638	5 524	-2,0	3,6	Rhône-Alpes	19 597	20 371	3,9	3,4
Seine-Saint-Denis	9 968	11 186	12,2	7,7	Rhône	7 890	8 219	4,2	5,0
Yvelines	4 786	4 962	3,7	3,6	Inère	3 423	3 510	2,5	3,0
Val-de-Marne	5 209	5 407	3,8	4,2	Loine	1 771	1 501	1,7	2.1
Seine-et-Marne	5 290	5.545	4.0	4,4	Haute-Savole	1 909	2 049	8,4	2.0
Essonne	5 332	5 564	4.4	4.7	Ain	1 188	1 287	8.3	2,
Val-d'Oise	5 949	6 189	4.0	5.4	Drôme	1 493	1 536	3.0	2,
Languedoc-Roussillon	8 650	8.887	2,7	3,6	Sevole	1 315	1 304	-0,0	2,
0.025	55.50	3000000	13.57		135.03		643		2.
Héritult	3 378	3 257	27	3.3	Ardéche	608	043	5,8	2,
Gard	2 706	2 988	10,4	4,4	Départements et				
Pyrénées-Orientales	1 555	1 560	0.3	3,7	Régions d'outremer				
Aude	862	894	2,7	2,7					
Lozère	149	158	6,0	2,1	Guadeloupe	2 574	2912	13,1	6,0
Limousin	1 515	1 679	10,5	2,3	Martinique	1 977	2 368	19,8	6,0
Haute-Vienne	866	999	15,4	2,7	Guyane	1 085	1 338	23,3	6,0
Corrèze	471	517	9,6	2,2	Réunion	3 044	3 503	15,1	4,5
88.14.00	176	163	-0.4	1.3	G-900-2015-0	5700	500000000	77.5	1.00

Source : Etat 4001, annuel DCPJ ; Enquêtes annuelles de recensement, INSEE, 2005

LA MAIN COURANTE INFORMATISÉE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le dispositif de la main courante est en vigueur sur l'ensemble du territoire français dans les zones de la compétence de la police nationale. Toutefois, deux systèmes coexistent. L'un pour Paris, géré par la préfecture de police (MC PP), et l'autre dans toutes les autres circonscriptions de sécurité publique : la main courante informatisée (MCl). Les nomenclatures sont différentes et ne peuvent donc être agrégées. C'est pourquoi elles seront présentées distinctement.

Les faits mentionnés dans la MCI ne se traduisent pas automatiquement par un fait constaté dans l'état 4001. Si ces faits constituent des crimes et délits, et qu'ils font l'objet de procédure, ils apparaissent alors dans l'état 4001. Mais toutes les procédures établies dans le cadre des faits recensés dans la main courante ne sont pas comptabilisées dans l'état 4001 : procédures établies dans le cadre de délits routiers, de police administrative ou pour l'ensemble des 5 classes de contravention ⁸.

		Déclarations d'usagers	2006	2007	Evolution 2006/2007 (en %)
Α	ACCII	DENTS	20 576	20 897	1,6
	A01	Accidents corporels de la route	2 730	2 929	7,3
	A02	Accidents matériels de la route	17 796	17 910	0,6
	All	Accidents ferroviaires corporels	10	19	90,0
	A12	Accidents ferroviaires matériels	19	18	-5,3
	A21	Accidents d'aéronefs corporels	1	2	100,0
	A22	Accidents d'aéronefs matériels	2	4	100,0
	A31	Accidents fluviaux corporels	4	4	0,0
	A32	Accidents fluviaux matériels	14	111	-21,4
В	ALER	TES (bombes,)	102	104	2,0
	BAB	Fausses alertes à la bombe	12	7/	+41,7
	BCD	Colis ou enveloppes suspects non explosifs	29	28	-3,4
	BDE	Découvertes d'engins explosifs	59	55	-6,8
	BCS	Neutralisations d'engins explosifs	2	3	50,0
	BDA	Alertes sur aéronefs (code à usage PAF)	0	11	
С	DECO	UVERTES DE CADAVRES	225	228	1,3
	CCR	Homicides volontaires	0	2	
	CNA	Morts naturelles	158	166	5,1
	CSU	Décès - cause suspecte	37	36	-2,7
	CAC	Décès - cause accidentelle	30	24	-20,0
D	DIFFE	RENDS	476 494	480 599	0,9
	DFO	Différends familiaux	48 253	48 666	0,9
	DF1	Différends entre époux / concubins	105 083	106 240	1,1
	DF2	Différends a/s garde des enfants	111 929	114 055	1,9
	DF3	Abandons de domicile familial	43 874	44 438	1,3
	DHA	Litiges a/s droit de l'urbanisme / habitation	7 951	8 551	7,5
	DCO	Litiges commerciaux	21.700	27 131	25,0
	DTR	Litige a/s droit du travail	14 137	15 286	8,1
	DPU	Rixes sur voies / lieux publics	11 216	10 173	-9,3
	DUR	Différends entre usagers de la route	17 310	17.511	1,2

(8) Voir l'article « Les mains courantes de la police nationale », Rapport annuel 2006, INHES, Mars 2006.

E	EXPL	DSIONS	32	23	-28,1
	EPU	Explosions dans établissements publics	2	3	50,0
	ECI	Explosions dans commerces ou industries	3	2	-33,3
	EHA	Explosions dans habitations	13	10	-23,1
	EVE	Explosions de véhicules	3	0	-100,0
	ELA	Explosions dans autres lieux	- 11	. 8	-27,3
F	ALIE	ies	218	204	-6,4
	F00	Hospitalisations volontaires d'aliénés	92	91	-1,1
	F01	13 10 13 10 10 10 10 10	-10,3		
G	ECI ED EHA ED EVE ED ELA ED EL	DES ET TENTATIVES	529	501	-5,3
	G00	Tentatives de suicide - auteurs majeurs	454	431	-5,1
	G01	Tentatives de suicide - auteurs mineurs	40	33	-17,5
	G10	Suicides - auteur majeurs	34	36	5,9
	G11	Suicides - auteur mineurs	10	1	0,0
2	ОВЗЕ	TS PERDUS / TROUVES	42 770	57 870	35,3
	JPO	Pertes de documents officiels	25 590	39 755	55,4
	JAN	Pertes d'animaux	1 735	1 741	0,3
	JOV	Pertes d'objets mobiliers	8 029	8 247	2,7
	JTR	Objets trouvés	7 416	8 151	9,9
I	INCE	NDIES	1806	1912	5,9
	1EP	Incendies dans établissements publics	41	42	2,4
	ICI	Incendies dans commerces / industries	56	49	-12,5
	IHA	Incendies dans habitations	251	271	8,0
	IPO	Feux de poubelles	654	665	117
	IVA	Incendies de véhicules	425	493	16,0
	200	Incendies autres lieux	379	392	3.4

CRIM	ES ET DELITS'	221 227	226 470	2,4
KDV	Dégradations de véhicules	12 706	13 033	2,6
KDB	Dégradations de biens autres que véhicules	16 837	16 588	-1,5
KDM	Dégradations de mobilier urbain	1.228	1:269	3,3
KDT	Tags	1 195	1 354	13,3
KV0	Vols à main armée	68	55	-19,1
KV1	Vols	32 751	33 198	1,4
KV2	Vols avec violences	602	549	-8,8
KV3	Vols avec effraction	1 302	1 271	-2,4
KV4	Vols de véhicules	2 520	2 314	-8,2
KV5	Vols à la roulotte	701	630	-10,1
KV6	Vois à l'étalage	883	778	-11,9
KV7	Grivèleries	507	508	0,2
KP0	Coups et blessures	22 672	22 975	1,3
KP1	Injures - menaces	85 695	87 815	2,2
KP2	Violences ou outrages à agent investi d'une mission de service public	566	623	10,1
KF1	Infractions à la législation sur le séjour en France	109	161	47,7
KF2	Infractions à la législation sur les stupéfiants	494	436	-11,7
KF3	Infractions à la législation sur les professions réglementées	72	84	16,7
KF4	Infractions à la législation sur le travail	162	148	-8,6
KFS	Ventes à la sauvette	116	112	-3,4
KF6	Ports ou détentions d'armes prohibées	253	144	-43,1
KA1	Infractions a/s animaux dangereux	1 208	1 117	-7,5
KRI	C-E-A, C-E-I	133	148	11,3
KR2	Délits de fuite	1 948	1 994	2,4
KR3	Autres délits routiers	1 235	1 346	9,0
к98	Autres crimes ou délits	35 264	37 868	7,4

M	MALA	DES	2 684	2 850	6,2
	MVP	Malades - blessés sur la voie publique	858	814	-5,1
	M01	Malades - blessés à domicile	697	738	5,9
	M99	Malades - biessés autre lieu	1 129	1 298	15,0

NUIS	ANCES ET TROUBLES DE L'ORDRE PUBLIC	93 373	99 679	6,8
NDO:	Tapages diurnes	1 614	1 772	9,8
N01	Tapages nocturnes	6.040	6 570	8,8
N02	Raves-parties	8	13	62,5
N03	Troubles de voisinage	5 776	6 031	4,4
N04	Perturbateurs - indésirables	28 449	31 030	9,1
N11	Individus - véhicules suspects	9 374	9.316	-0,6
N12	Stockages d'armes ou de substances incendiaires	46	56	21,7
N13	Stockages de stupéfiants	22	20	-9,1
N21	Troubles à l'hygiène ou à la salubrité	922	864	-6,3
N22	Pollutions	130	134	3,1
N23	Dépôts d'immondices	525	560	6,7
N30	Coups de feu	114:	150	31,6
N3I	Jets de pétards	217	193	-11,
N32	Jets de projectiles	1 332	1 206	-9,5
N33	Jets de substances incendiaires	45	41	-8,9
N40	Divagations d'animaux	3 071	3 037	-1,1
N50	Sans domicile fixe	349	301	-13,8
N60	Infractions au stationnement avec verbalisation	405	343	+15,1
N61	Infractions au stationnement avec mise en fourrière	234	270	15,4
N62	Véhicules abandonnés sur la voie publique	287	288	0,3
N63	Autres contraventions au code de la route	2 264	1 984	-12,4
N70	Stationnements irréguliers de nomades	117	89	-23,5
N80	Ivresses publiques et manifestes	134	206	53,7
N90	Rodéos automobiles	141:	156	10,6
N98	Contraventions à la police des transports	78	110	41,0
N99	Nuisances diverses	31 679	34 125	7,7

DEGA	TS (eaux, gaz,)	322	307	+4,7
000	Inondations suite à intempéries ou crues	24	25	4,2
001	Inondations suite à fuites	146	130	-11,0
011	Dégâts suite à éboulements ou effondrements	50	53	6,0
012	Dégâts suite à intempéries	66	72	9,1
021	Fuites de gaz	36	270	-25,0

Q	AFFAI	RES DE MŒURS	2 236	2 091	-6,5
	Q01	Exhibitions sexuelles	682	607	-11,0
	Q10	Prostitution - racolage	31	36	16,1
	Q99	Autres infractions aux moeurs	1 523	1 448	-4,9

PER	SONNES RECHERCHEES	30 006	28 843	-3,9
RAI	Recherches / Découvertes d'aliénés disparus	617	637	3,2
RAI	Recherches / Découvertes de majeurs disparus	6 127	6 320	3,1
RO	Ouvertures de portes aux fins de recherches de personnes	54	57	5,6
REV	Recherches / Découvertes de détenus évadés	40	33	-17,5
RMI	Recherches / Découvertes de mineurs disparus	3 896	3 638	-6,6
RM	Recherches / Découvertes de mineurs en fugue	18 074	17 047	-5,7
RVE	Recherches / Découvertes de personnes âgées disparues	432	394	-8,8
RP	Découvertes de personnes inscrites au FPR	93	97	4,3
RP2	Découvertes de personnes recherchées cadre enquête judiciaire	76	75	-1,3
RM	Fiches de mise en attention (code spécifique PAF)	29	43	48,3
RAI	Avis à famille	568	502	-11,6

5	ALAR	MES DANS ETABLISSEMENTS PUBLICS	80	75	-6,3
	5B0	Fausses alarmes dans établissements bancaires	15	8	-46,7
	581	Alarmes avec VAMA dans établissements bancaires	1	0	-100,0
	SF0	Fausses alarmes à la Banque de France	26	10	-61,5
	SF1	Alarmes avec VAMA à la Banque de France	0	0	0,0
	SP0	Fausses alarmes dans établissements de la Poste	6	14	133,3
	SP1	Alarmes avec VAMA dans établissements de la Poste	0	0	0,0
	STO	Fausses alarmes dans agences Trésor Public	2	7	250,0
	STI	Alarmes avec VAMA dans agences Trésor Public	0	0	0,0
	SAO	Déclenchements d'alarmes dans les Maisons d'arrêt	6	4	-33,3
	SRO	Déclenchements d'alarmes dans des locaux de police	11	13	18,2
	530	Déclenchements d'alarmes dans des tribunaux ou Cours d'Appel)	4	4	0,0
	550	Décienchements d'alarmes dans des Préfectures - Sous-préfectures	9	14	55,6
-					
T	ACCI	DENTS DU TRAVAIL	62	66	6,5
	TEC	Accidents du travail corporels en entreprises	37	43	-33,3
	TEM	Accidents du travail mortels en entreprises	.1	2	100,0
	TCC	Accidents du travail corporeis sur chantiers	24	21	-12,5
	TCM	Accidents du travail mortels sur chantiers	0	0	0
٧	ALAR	MES DANS LOCAUX PRIVES	149	131	-12,1
	VLO	Déclenchements intempestifs d'alarmes locales	102	90	-11.8
	VLI	Alarmes locales avec effraction	17	12	-29,4
	VVD	Fausses alarmes - sociétés de surveillance	23	19	-17,4
	VV1	Alarmes société de surveillance avec effraction	7	10	42,9
W	VEHI	CULES VOLES	297	255	-14,1
	W01	Découvertes de véhicules quatre roues volés	162	145	-10,5
	W02	Découvertes de véhicules deux-roues à moteur volés	122	92	-24,6
	W03	Découvertes de véhícules mis en surveillance	13	18	38,5
X	DECL	ARATIONS FANTAISISTES	3 556	3 562	0,2
	X01	Déclarations sans suite (absence de faits en cours ou passés)	3 483	3500	0,5
	X02	Déclarations fantaisistes aux fins de guet-apens à AFP	73	62	-15,1
_	-		896 744	924 971	17-23

Source : Main courante informatisée, DCSP

LA MAIN COURANTE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS 9

Déployée dans 17 arrondissements sur 20 en 2005, la main courante informatisée de la Préfecture de police (MCI-PP) est opérationnelle depuis le 1^{er} juillet 2006. Tous les commissariats d'arrondissement disposent désormais d'un outil informatique polyvalent qui synthétise l'ensemble de l'activité policière locale. La MCI de Paris constitue donc une mémoire électronique locale prenant en compte simultanément la gestion du personnel, le traitement des événements et les déclarations des usagers. Elle remplace la main courante de la Préfecture de police (MC-PP) qui existait jusqu'à maintenant sous la forme d'un registre papier.

Ce changement de logiciels intervient après une gestation d'une quinzaine d'années, débutée en 1990, lorsque le Bureau informatique de la Direction centrale des polices urbaines conçoit la Main courante informatisée (MCI). Puis, en 2000, la MCI est étendue aux services de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP) pour être pleinement opérationnelle en 2005.

Paris installe sa première main courante informatisée à son tour en octobre 2003 dans le commissariat central du $19^{\rm e}$ arrondissement, puis étend l'implantation dans les commissariats centraux du $2^{\rm e}$ secteur jusqu'en juin 2004.

Progressivement, jusqu'en juin 2006, tous les commissariats centraux, les sites excentrés, les trois secteurs de police de la capitale et leurs sites excentrés (Brigade anti criminalité) sont équipés de la MCI sur un serveur dédié.

Le projet est donc entré en phase opérationnelle le 1er juillet 2006. Il reste à déployer la main courante de la Préfecture de police (MCI-PP) dans les services centraux de la DPUP et dans les Sous Directions actives.

Signalements des usagers	2007
Famille	16 544
Milieu éducatif	593
Domaine civil ou commercial	8 775
Cadre de vie	19 308
Infractions mineures ou non constituées	9 016
Pertes ou découvertes	30 96
TOTAL	57 332

Source : DPUP, Préfecture de Police

Signalement des usagers	semestre 2006	2 ^{4ma} semestre 2007	Variation (%)
CADRE DE VIE	9 078	9 189	1,2
DOMAINE CIVIL, COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL	4 269	4 140	-3,0
MILIEU EDUCATIF	294	205	-30,3
FAMILLE	8 103	7 867	-2,9
INFRACTIONS MINEURES OU NON CONSTITUEES	4 025	4 446	10,5
PERTES OU DECOUVERTES	1 441	1 620	12,4
TOTAL	27 210	27 467	0,9

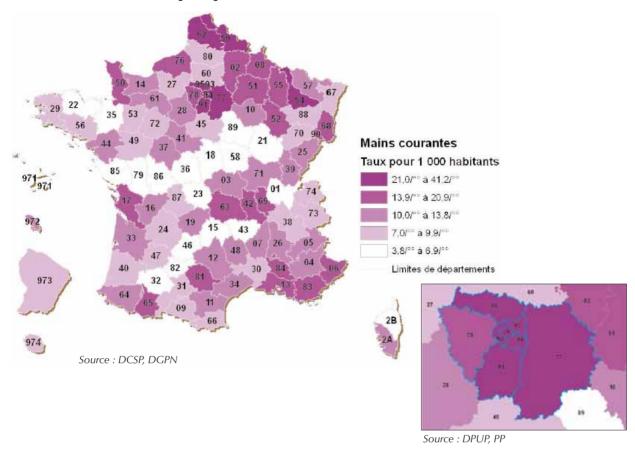
Source : DPUP, Préfecture de Police

Pourquoi comparer de semestre à semestre ?

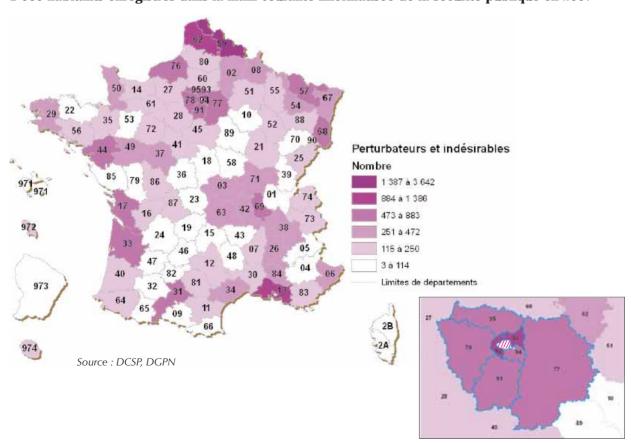
Exceptionnellement, la comparaison des rubriques de la main courante informatisée de Paris porte sur les deux seconds semestres des années 2006 et 2007. Ceci est dû au changement de nomenclature intervenu au 1er juillet 2006 lors de la généralisation du déploiement de la main courante informatisée. Comme l'a montré l'article sur la main courante à Paris en 2006 ¹⁰, les nouvelles rubriques ne peuvent être comparées aux anciennes car leur contenu est sensiblement différent. Cette comparaison ne peut intervenir que sur quelques types de signalements, dont les « violences légères au sein du couple ».

- (9) Voir aussi l'article « La main courante de la préfecture de police en 2006 », in La criminalité en France, rapport annuel 2007, OND/NHES, novembre 2007.
- (10) Rapport annuel 2007, www.ond.fr

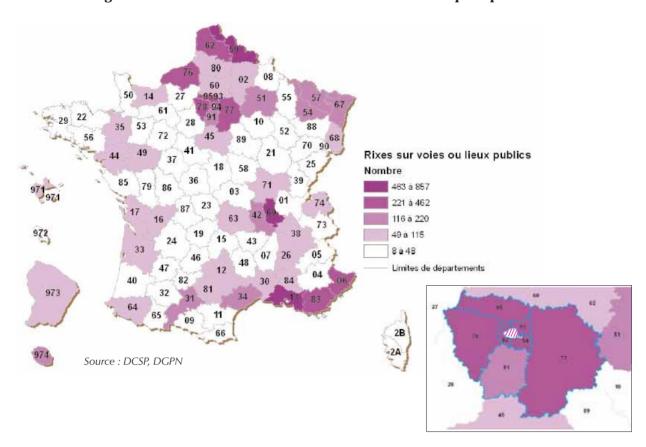
Carte 1 : Taux de signalements d'usagers pour 1000 habitants enregistrés dans la main courante informatisée de la sécurité publique et dans la main courante de la Préfecture de Police en 2007



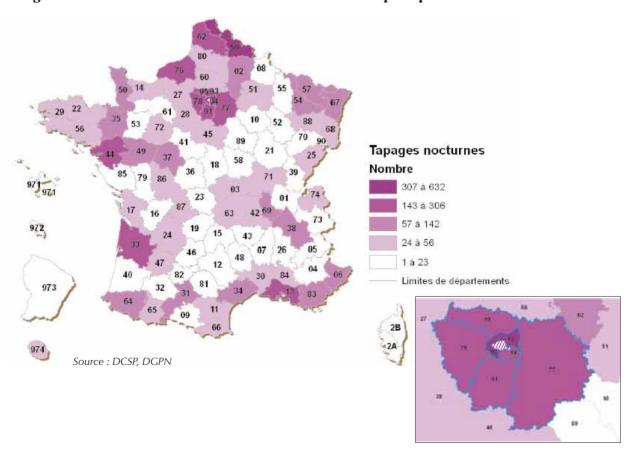
Carte 2 : Nombre de signalements d'usagers pour la rubrique « perturbateurs et indésirables » pour 1 000 habitants enregistrés dans la main courante informatisée de la sécurité publique en 2007



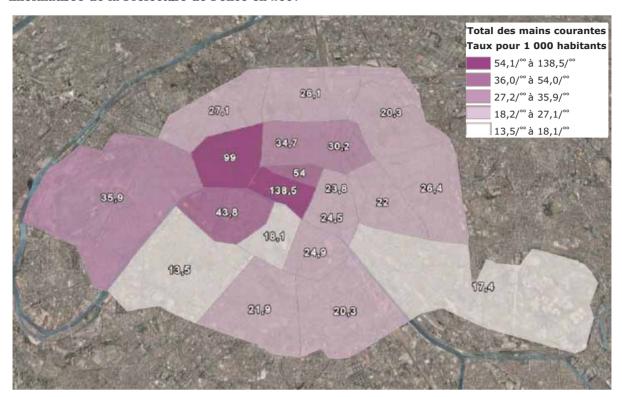
Carte 3 : Nombre de signalements d'usagers pour la rubrique « rixes de voie publique » pour 1 000 habitants enregistrés dans la main courante informatisée de la sécurité publique en 2007



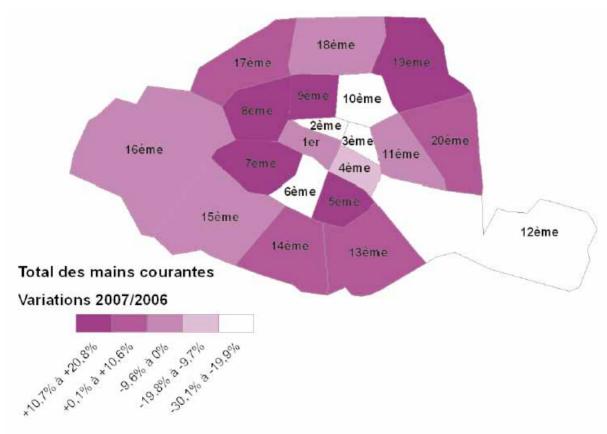
Carte 4 : Nombre de signalements d'usagers pour la rubrique « tapages nocturnes » pour 1 000 habitants enregistrés dans la main courante informatisée de la sécurité publique en 2007



Carte 5 : Taux de signalements d'usagers pour 1 000 habitants enregistrés dans la main courante informatisée de la Préfecture de Police en 2007

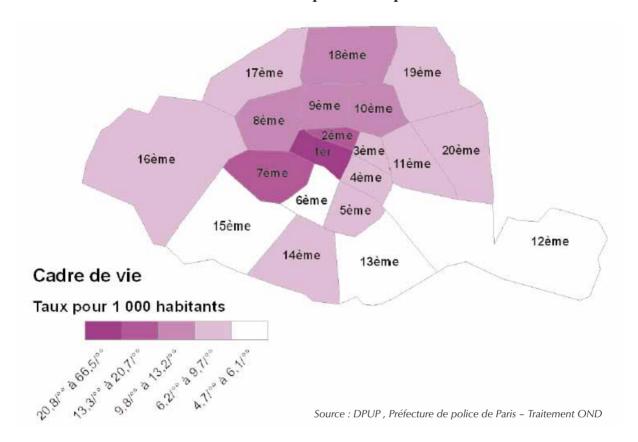


Carte 6 : Variation annuelle du total des signalements d'usagers pour 1000 habitants enregistrés dans la main courante informatisée de la Préfecture de Police en 2007

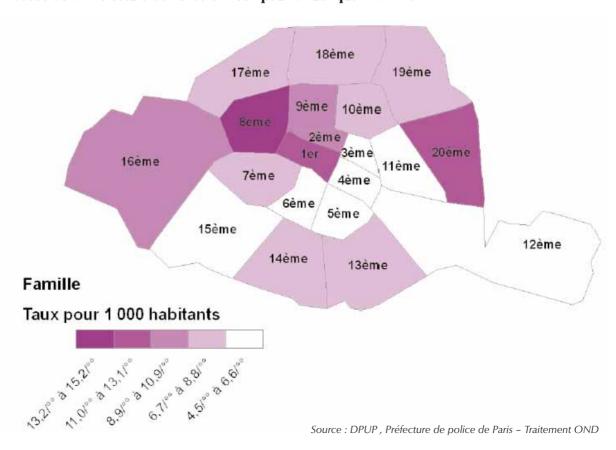


Source : DPUP , Préfecture de police de Paris - Traitement OND

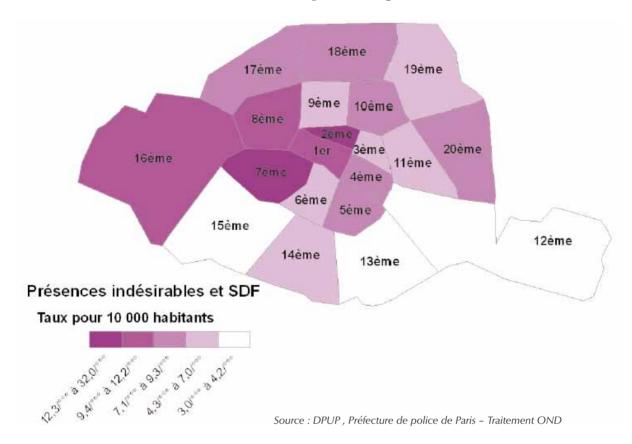
Carte 7 : Taux de signalements d'usagers pour 1000 habitants enregistrés dans la main courante informatisée de la Préfecture de Police en 2007 pour la rubrique « Cadre de vie »



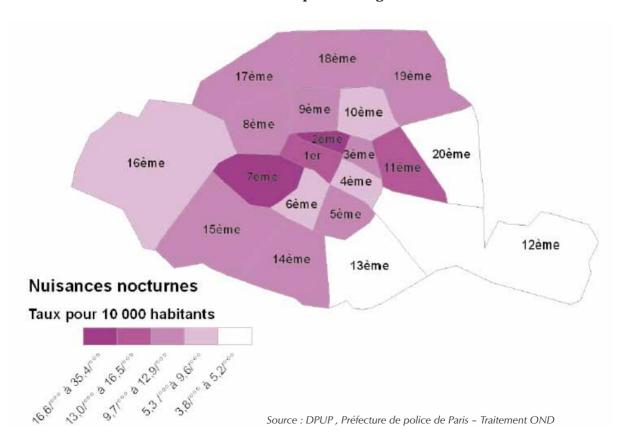
Carte 8 : Taux de signalements d'usagers pour 1000 habitants enregistrés dans la main courante informatisée de la Préfecture de Police en 2007 pour la rubrique « Famille »



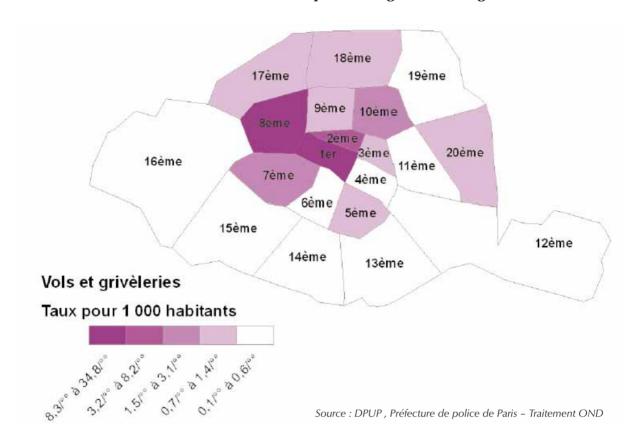
Carte 9 : Taux de signalements d'usagers pour 1000 habitants enregistrés dans la main courante informatisée de la Préfecture de Police en 2007 pour la catégorie « Indésirables »



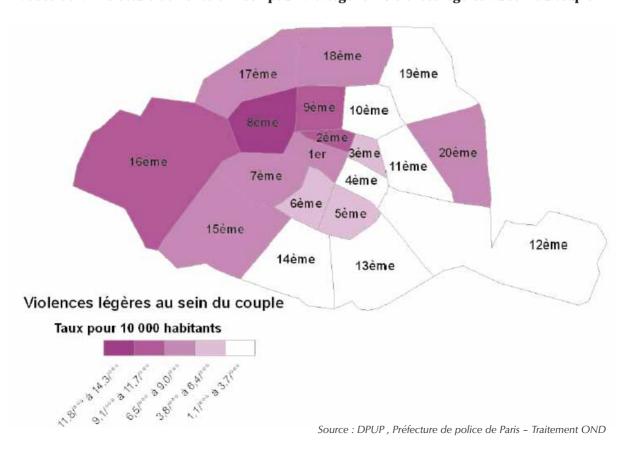
Carte 10 : Taux de signalements d'usagers pour 1000 habitants enregistrés dans la main courante informatisée de la Préfecture de Police en 2007 pour la catégorie « Nuisances nocturnes »



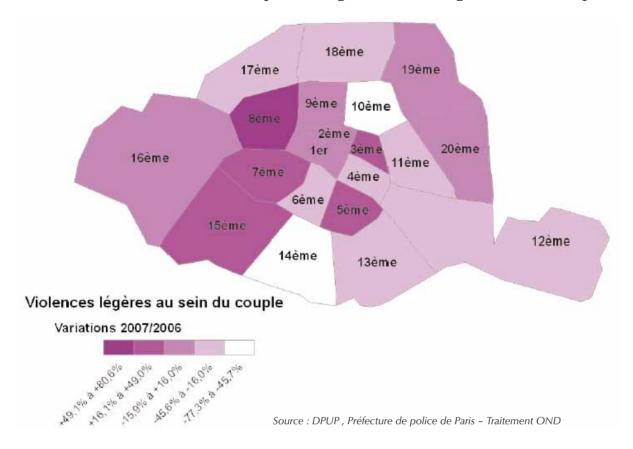
Carte 11 : Taux de signalements d'usagers pour 1000 habitants enregistrés dans la main courante informatisée de la Préfecture de Police en 2007 pour la catégorie « Vols et grivèleries »



Carte 12 : Taux de signalements d'usagers pour 1000 habitants enregistrés dans la main courante informatisée de la Préfecture de Police en 2007 pour la catégorie « Violences légères au sein du couple »



Carte 13 : Variation annuelle des signalements d'usagers enregistrés dans la main courante informatisée de la Préfecture de Police en 2007 pour la catégorie « Violences légères au sein du couple »



LES CONTRAVENTIONS DRESSÉES PAR LA GENDARMERIE NATIONALE

L'état 4001 ne regroupe que les faits qualifiés crimes ou délits. Il ne comptabilise donc pas les contraventions des cinq classes dont les contraventions pour infractions au code de la route ou encore les contraventions pour violences légères sans Incapacité Totale de Travail (C4), les violences légères avec Incapacité Totale de Travail < 8 jours (C5), des menaces de violences (C3), des destructions ou dégradations légères (C5), etc.

Actuellement, il n'existe pas de système centralisé permettant de dénombrer l'ensemble des contraventions dressées sur le territoire par nature d'infraction ou par classe de contravention. Seule la gendarmerie nationale est en mesure de fournir, par classe, et pour certaines infractions, le nombre de contraventions dressées mensuellement. L'autorité judiciaire dispose également du nombre de contraventions de 5e classe mais le chiffre est annuel.

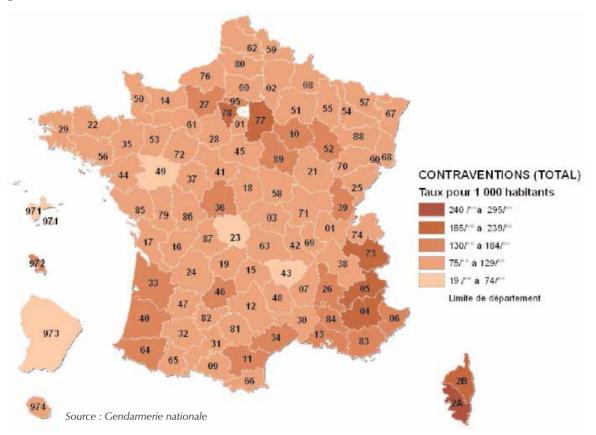
Année 2007	C/1	C/2	C/3	C/4	C/5	Total
Toutes natures confondues	104 617	562 696	310 903	2 034 823	364 923	3 337 332
Dont contraventions pour infraction au code de la route	87 825	536 514	279 561	1 988 493	58 219	2 950 612
Année 2006						
Toutes natures confondues	108 357	529 079	314 240	2 004 792	345 184	3 301 652
Dont contraventions pour infraction au code de la route	92 535	506 010	277 291	1 958 913	52 575	2 887 324
Evolution 2006/2007 (en %)						
Toutes natures confondues	- 3,6	+ 6	- 1	+ 1,5	+ 5,4	+ 1

Source : Direction générale de la gendarmerie nationale, base nationale des statistiques des infractions (BNSI)

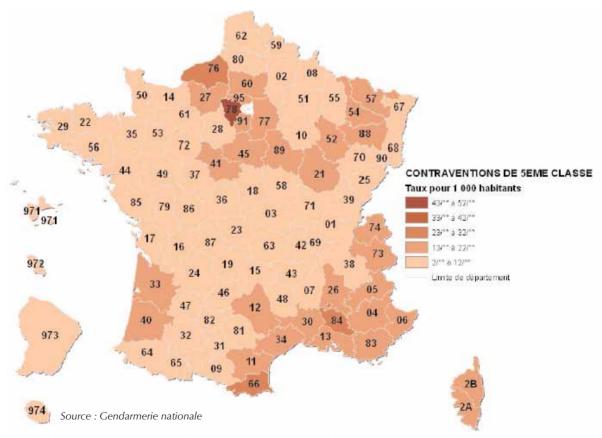
	2005	2006	2007	Evolution 2006/2007 (en %)
Toutes natures confondues	3 160 123	3 301 652	3377332	2,3
Dont contraventions pour infraction au code de la route		2 887 324	2950612	2,2
Contraventions pour atteintes volontaires aux personnes	49 258	50 557	51 710	2,3
Violence ayant entraîné une incapacité de travail n'excédant pas 8 jours	23 579	23 800	23989	0,8
Violence n'ayant entraîné aucune incapacité de travail	22 093	22 527	23371	3,7
Menace réitérée de violences	3 586	4 230	4530	7,1

Source : Direction générale de la gendarmerie nationale, base nationale des statistiques des infractions (BNSI)

Carte 1 : Taux de contraventions (classes 1 à 5) pour 1000 habitants ¹ dressées par les unités de la gendarmerie nationale en 2007



Carte 3 : Taux de contraventions de $5^{\rm e}$ classe pour 1000 habitants dressées par les unités de gendarmerie nationale en 2007



(1) Rappel : Le taux pour 1 000 habitants n'est calculé que sur la population couverte par la Gendarmerie nationale, principalement les zones rurales et péri-urbaines (28 187 867 habitants)

Carte 2 : Variation du taux pour 1 000 habitants des contraventions (classes 1 à 5) dressées par les unités de gendarmerie nationale entre 2006 et 2007

En 2007, 3 293 226 contraventions ont été dressées par la gendarmerie nationale, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2006. Les variations à la hausse se situent autour de 5 % pour les contraventions de 2^e et 5^e classe, tandis qu'elles varient de plus de 5 % à la baisse pour les contraventions de 1ère classe.

Dans l'organisation des forces de l'ordre en France, la gendarmerie nationale n'est territorialement compétente en sécurité publique que sur une partie du territoire, principalement en zone rurale et en zone péri-urbaine, soit près de 95 % du territoire (50 % de la population).

Paris et les départements de la petite couronne ne sont pas couverts par la Gendarmerie nationale.

Cependant, il peut lui arriver de dresser des contraventions dans ces départements. Statistiquement, le volume des contraventions est toujours faible. Mais compte tenu de cette faiblesse, les variations de volume peuvent apparaître importantes en pourcentage (par exemple, +178 % pour Paris). Bien que recensant des contraventions, ces départements parisiens sont exclus de la statistique et du calcul des variations qui est effectué sur les évolutions des taux par rapport à la population.

Un peu plus de 90 % des départements ont connu des variations comprises entre - 15 % et + 15 %. Les deux plus fortes variations à la baisse ont été constatées dans les départements de la Guyane, - 81 % (11 032 en 2006 contre 2 039 en 2007 soit - 8 993 contraventions) et de la Guadeloupe, - 58,4 % (42 578 en 2006 contre 17 701 en 2007, soit - 24 877 contraventions). Dans ces deux départements, la baisse est observée pour toutes les classes de contraventions.

À l'opposé, la Corse-du-Sud et la Martinique enregistrent des évolutions de taux très supérieurs à la fourchette moyenne des variations en 2007 et cela dans des volumes conséquents: + 4 979 contraventions pour la Corse du Sud (14 371 en 2006 contre 19 350 en 2007) et + 8 769 pour la Martinique (32 982 en 2006 contre 41 751 en 2007).

En excluant ces plus fortes variations de taux à la baisse et à la hausse, la moyenne d'évolution des taux dans les départements est en très légère augmentation : + 1,3 %.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Les faits constatés d'atteintes aux biens au second semestre 2007

L'OND dispose des données mensuelles sur les faits constatés depuis 1996. On rappelle qu'il s'agit de statistiques provisoires qui ne sont jamais remplacées après leur publication par des chiffres définitifs car seul le total des faits constatés chaque semestre est un chiffre définitif et que ce dernier ne peut pas être détaillé par mois d'enregistrement des faits constatés qui le compose.

Selon la nature des infractions, il peut exister une différence entre la somme des données mensuelles provisoires et celles des données annuelles définitives. En matière d'atteintes aux biens ce n'est pas le cas ¹⁰. Cela signifie qu'on peut considérer que le nombre provisoire de faits constatés d'atteintes aux biens au cours d'un mois donné est très proche du nombre définitif, si ce dernier pouvait être connu. Si ce n'était pas le cas, toute particularité des chiffres provisoires d'un mois donné pourrait être attribuée à son caractère provisoire.

De juillet à décembre 2007, 1 138 732 faits d'atteintes aux biens ont été enregistrées selon les statistiques définitives établies par la DCPJ. L'OND a reçu d'août 2007 à janvier 2008, les données mensuelles provisoires du mois précédent. Or, leur somme fournit un total provisoire de 1 137 331 faits constatés d'atteintes aux biens de juillet à décembre 2007, soit 99,9 % du total définitif. On considérera donc que le nombre de faits constatés chaque mois correspond à ce qu'il aurait pu être si des données mensuelles définitives étaient disponibles.

Le nombre moyen de faits constatés par jour

Pour comparer les mois entre eux sans être gêné par le nombre de jours qui varie d'un mois à l'autre, on rapportera la somme des faits constatés un mois donné au nombre de jour du mois. On établit ainsi une moyenne de faits constatés par jour. On peut alors comparer février et mars ou avril et mai à partir de cette moyenne.

Jusqu'au premier semestre 2007, le nombre moyen de faits constatés d'atteintes aux biens par jour n'avait jamais été mesuré en deçà de 6 480, valeur atteinte en décembre 2006. Il atteignait même des valeurs supérieures à 7 000 faits par jour au cours de 5 des 12 mois de 2006 (graphique a).

De janvier à juillet 2007, le nombre de faits constatés chaque mois exprimé en moyenne journalière a été de 6 500 ou plus, avec de nouveau des valeurs pouvant dépasser 7 000 faits constatés de moyenne par jour sur un mois (en juin et juillet 2007). Au cours du premier semestre 2007, alors que par rapport au premier semestre 2006, le nombre de faits constatés étaient en baisse de 4,5 %, le nombre moyen de faits constatés par jour n'a jamais été inférieur à 6 480.

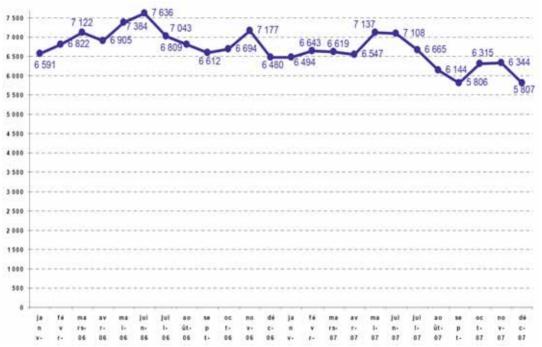
L'accélération de la baisse des faits constatés d'atteintes aux biens à partir d'août 2007 s'est accompagnée de valeurs inédites jusque là. En août, 6 144 faits d'atteintes aux biens ont été constatés par jour puis, en septembre, 5 806. Il s'agit de valeurs qui tranchent très fortement avec ce qui avait pu être observé précédemment. L'OND l'a alors signalé dans son bulletin mensuel du mois d'octobre qui portait sur la période de 12 mois allant d'octobre 2006 à septembre 2007.

Les mois d'octobre et de novembre 2007 ont été un peu moins singuliers car, si le nombre de faits constatés par jour y a été inférieur au seuil des 6 480, les valeurs observées, soit respectivement 6 315 et 6 344, s'en éloignaient bien moins que celles d'août ou septembre. Le mois de décembre se présente comme celui de septembre, c'est-à-dire avec un nombre de faits constatés d'atteintes aux biens par jours de 5 807 qui est très inférieur à tout ce qu'on avait pu connaître précédemment.

(10) Voir http://www.inhes.interieur.gouv.fr/fichiers/OND_BulletinMensuel_fev07_ complementMetho.pdf

Le nombre de faits constatés au second semestre 2007 a été inférieur de 9 % à celui de 2006. La baisse de près de 115 000 faits constatés d'un second semestre à l'autre représente plus de 66 % de la baisse annuelle des faits constatés d'atteintes aux biens. Il existe donc un phénomène particulier qui s'est produit entre août et décembre 2007, et qui se traduit pas des données mensuelles très différentes de ce qu'on pouvait rencontrer au cours des mois antérieurs. Ce constat conduit l'OND à émettre plusieurs hypothèses qui ne peuvent pour l'instant être infirmées ou confirmées.

Tableau a : Nombre de faits constatés d'atteintes aux biens en moyenne journalière de janvier 2006 à décembre 2007



Source: Etat 4001 mensuel, DCPJ

La première cause de la forte baisse du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens par jour, en particulier en septembre et en décembre, peut être la baisse des faits de vols et de destructions et dégradations commis. Même si une partie seulement fait l'objet d'une plainte, une forte diminution des faits commis avec une propension à déposer plainte qui reste stable se traduirait par les chiffres dont on dispose. L'expérience récente plaide pour que tout ou partie de la baisse résulte de cette cause. En effet, les résultats des enquêtes de victimation sont venues confirmées que pour les vols liés à la voiture, c'est-à-dire le contentieux de masse qui a le plus baissé parmi les faits constatés, la baisse ne concernait pas que les faits constatés mais aussi l'estimation du nombre d'atteintes subies à partir des déclarations des échantillons de personnes interrogées par l'INSEE.

L'OND n'anticipe cependant pas les conclusions qui pourront être tirées en fin d'année 2008 à l'aune des résultats de l'enquête de victimation portant sur 2007. La volonté d'établir des séries statistiques parallèles en matière de délinquance enregistrée et de délinquance mesurée à travers l'interrogation des victimes potentielles grâce aux enquêtes en population générale vise précisément à ce que les grandes variations observées de part ou d'autre puissent être confrontées à celles fournies par une autre source.

La seconde cause que l'OND souhaite évoquée concerne les consignes de collecte des faits constatés. En 2004, l'OND a été informé d'un raccourcissement de délais de transmissions des données mensuelles qui s'est traduit par un report au mois suivant des faits qui auraient dû être enregistrés en fin de mois. Un mois atypique peut être la conséquence d'un arrêt prématuré de la saisie des faits constatés. Depuis, les données mensuelles de 2004 ont été corrigées par l'OND pour que les mois retrouvent un nombre de jour de collecte comparable aux mois des autres années. Rien n'indique aujourd'hui qu'un tel processus soit en cours mais l'OND n'est pas en situation de le confirmer ou de l'infirmer.

La démarche de l'OND consiste principalement à souligner la forte baisse des derniers mois de 2007 et à souhaiter qu'elle sera confirmée par les outils à sa disposition dans les mois qui viennent.

TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Les faits constatés selon la nomenclature détaillée des crimes et délits enregistrés en 2006 et 2007

Index	Libellés d'Infractions	2006	2007
35	Vols d'automobiles	157 437	143 13
37	Vols à la roulotte	346 484	324 07
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	154 608	146 25
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	85 167	81 12
34	Vols de véhicules de transport avec fret	549	39
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	161 764	150 62
28	Cambriolages de résidences secondaires	16 076 87 605	80 56
30	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers Cambriolages d'autres lieux	69 607	66 03
32	Vols à la tire	10 992	9.85
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	104 595	95 85
43	Autres vois simples contre des particuliers dans des locaux prives Autres vois simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	202 244	196 35
31	Vois avec entrée par ruse en tous lieux	350 212	314 97
33	Vois à l'étalage	60 348	60 37
39	Vols simples sur chantier	16 962	17 0
40	Vols simples sur exploitations agricoles	5 923	6 26
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	82 572	80 1
62	Incendies volontaires de biens publics	5 916	6 0
63	Incendies volontaires de biens provés	38 027	39 99
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	82	10
65	Attentats à l'explosif contre des biens publics	266	20
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	44 608	44 20
67	Autres destructions et dégradations de biens provés	161 374	148 8
68	Destructions et dégradations de biens privés Destructions et dégradations de véhicules privés	243 489	223 0
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	584	4
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	2 882	2.9
17	Vois à main armée contre des etablissements industries du commerciaux Vois à main armée contre des entreprises de transports de fonds	32	2.5
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	572	- 4
19	Autres vols à main armée	1 689	14
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	879	8.
21	Vols avec armes blanches contre des etablissements intanciers, commercialex od incustries Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	614	6
22	Autres vols avec armes blanches	9 928	8 4
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	948	8
24	Vois violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	1 503	13
25	Vois violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	49 466	44 0
26	Vols violents sans arme contre des termines sur vole publique ou autre lieu public	58 093	51 5
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	36	313
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	47	-
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	86	
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	41	
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	164 359	175 8
3	Homicides pour d'autres motifs	676	6
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	1 011	9
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	81	- 5
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	182	1
9	Prises d'otages dans un autre but	24	100.0
10	Séquestrations	2 223	2.0
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	13 496	14 4
73	Violences à dépositaires autorité	24 851	25 1
46	Viols sur des majeur(e)s	4 443	4.6
47	Viols sur des mineur(e)s	5 341	5.4
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	4 823	4 9
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	8 257	8.2
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	10 481	10 2
12	Menaces ou chantages dans un autre but	66 535	67.2
91	Escroqueries et abus de confiances	163 111	177 3
89	Falsifications et usages de chèques volés	77 462	72.8
90	Falsifications et usages de cartes de crédit	53 755	53 4
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	1 957	1.8
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	350	3
84	Faux en écriture publique et authentique	2 151	2.0
85	Autres faux en écriture	5 642	6 0
86	Fausse monnaie	1 964	1.7
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	1 893	1 9
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	501	4
102	Achats et ventes sans factures	475	3
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	1 280	11
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	2 158	2.1
105	Fraudes fiscales	870	7
106	Autres délits économiques et financiers	2 863	2.8
92	Infractions à la législation sur les chèques	6 999	6.8
44	Recels	39 847	38 4
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	5 792	5.7
33		The state of the s	

1 à 107	Tous faits constatés	3 725 588	3 589 293
107	Autres délits	97 736	92 497
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	2 351	2 458
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	501	461
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	187	280
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	497	502
72	Outrages à dépositaires autorité	31 827	31 731
54	Non versement de pension alimentaire	14 675	13 778
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	26 909	25 131
14	Violations de domicile	8 106	7 965
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	27 255	28 559
50	Atteintes sexuelles	15 863	15 433
45	Proxénétisme	464	455
80	Chasse et pêche	1 613	1 157
79	Atteintes à l'environnement	1 874	2 036
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	295	237
76	Délits des courses et des jeux	162	174
59	Délits de débits de boissons et infraction à la réglementation sur l'alcool et le tabac	715	668
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	320	363
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	1 893	2 772
93	Travall clandestin	8 420	9 996
83	Autres faux documents administratifs	3 595	3 932
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	3 177	3 141
81	Faux documents d'identité	6 970	7 834
74	Port ou détention armes prohibées	26 507	27 744
71	Autres infractions à la police des étrangers	6 609	6 405
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers	3 264	3 839
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers	77 948	88 088
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	12 744	13 610
57	Usage de stupéfiants	115 917	121 232

LES FAITS CONSTATES ENREGISTRES EN 2007 Total des faits constatés Atteintes aux biens Dont vols avec violences 11 Atteintes volontaires à l'intégrité physique Escroqueries et infractions économiques et financières 2007 2007 2007 112 885 433 519 433 284

Source: Etat 4001 annuel, DCPJ

LES

AITS CONSTATES ENREGISTRES EN 2006	2006
Total des faits constatés	3 725 588
Atteintes aux biens	2 534 097
Dont vols avec violences 11	127 190
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	434 183
Escroqueries et infractions économiques et financières	334 064

Source: Etat 4001 annuel, DCPJ

RIATIONS DES 3 INDICATEURS	Variations 2006/2007 (en %)
Atteintes aux biens	- 6,7
Dont vols avec violences ¹¹	- 11,2
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	- 0,2
Escroqueries et infractions économiques et financières	+ 3,4

Source: Etat 4001 annuel, DCPJ

(11) Conformément à la construction des indicateurs de l'OND qui rendent compte des évolutions et des ?tendances de phénomènes criminels distinctement, la catégorie « vols avec violences » est présente tant dans l'indicateur atteintes aux biens qui comprend les vols que dans celui atteintes volontaires à ?l'intégrité physique qui comprend les violences.

Les atteintes aux biens constatées

entre 2006 et 2007	2006	2007	2006/2007
Atteintes aux biens	2 534 097	2 363 519	-6,7
Vols	2 040 335	1 901 124	-6,8
Vols sans violence	1 913 145	1 788 239	-6,5
dont			
Vols liés aux véhicules à moteurs	744 245	694 981	-6,6
Cambriolages et vols avec entrée par ruse	335 052	312 384	-6,8
Vols simples contre particuliers	657 051	607 176	-7,6
Vols simples contre d'autres victimes	165 805	163 845	-1,2
Vols avec violence	127 190	112 885	-11,2
Vols à main armée	5 759	5 294	-8,1
Vols avec armes blanches	11 421	9 897	-13,3
Vols violents sans arme	110 010	97 694	-11,2
Destructions, dégradations	493 762	462 395	-6,4
dont		(100 4015	-
Incendies volontaires	43 943	46 032	4,8
Incendies volontaires de biens publics	5 916	6 033	2,0
Incendies volontaires de biens privés	38 027	39 999	5,2
Destructions et dégradations (hors incendies et attentats)	449 471	416 057	-7,4
dont	12TO 22TO 4		
Destructions et dégradations de biens privés	161 374	148 838	-7,8
Destructions et dégradations de véhicules privés	243 489	223 017	-8,4

Source : État 4001 annuel, DCPJ

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique constatées

entre 2006 et 2007	2006	2007	2006/2007	
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	434 183	433 284	-0,2	
Violences physiques crapuleuses	127 400	113 080	-11.7	
dont				
Vols avec violence	127 190	112 885	-11,2	
Vols à main armée.	5 759	\$ 294	-8,1	
Vols avec armes blanches	22 421	9 897	-13,3	
Vols violents sans arme	110 010	97 694	-11,2	
Violences physiques non crapuleuses	206 903	719 455	6,1	
Coups et violences voiantaires non mortels.	164 359	175 886	2,0	
Homicides, tentatives qui violences volontaires suiviet de mort	1 950	1 579	-3,6	
Prises d'atages non crapuleuses et séquestrations	2 247	2.088	-2.1	
Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants.	13 496	14 485	7,3	
Violences à dépositaires de l'autorité	24 851	25 117	1.1	
Violences sexuelles	22.864	23 247	1,7	
Viols	9 784	10 132	2.6	
Harchlements sexuels et autres agressions sexuelles	13 080	13 115	0,3	
Menaces ou chantages	27.016	77 522	0.7	

Source : État 4001 annuel, DCPJ

Les escroqueries et infractions économiques et financières entre 2006 et 2007

antie 2000 et 2007	2006	2007	2006/2007
Escroqueries et infractions économiques et financières	334 064	345 416	3,4
Délinquance astucieuse	311 084	320 417	3,0
Escroqueries et abus de confiances	163 111	177 309	8,7
Chèques et cartes de crédit (dont falsifications et usages)	138 216	133 185	-3,6
Falsification et usages de chèques voiés	77.462	72 883	-5,5
Falsification et usages de cartes de crédit	53 755	53 458	-0,6
Infractions à la législation sur les chèques	6 999	6 844	-2,2
Faux en écriture	7 793	8 126	4,3
Faux en écriture publique et authentique	2 151	2 037	-5,3
Autres faux en écriture	5 642	6 089	7,3
Fausse monnaie	1 964	1 797	-8,5
Infractions économiques et financières	22 980	24 999	8,8
Contrefaçons	2 307	2 167	-6,1
Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	1.957	1 840	-6,0
Contrefaçons littéraires et artistiques	350	327	-6,6
Délits économiques et financiers	10 040	9 701	-3,4
Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	1 893	1 985	4,5
Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	501	419	-16,4
Achats et ventes sans factures	475	375	-21,1
Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	1 280	1 165	-9,6
Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	2 158	2 119	-1,8
Fraudes fiscales	870	753	-13,4
Autres délits économiques et financiers	2 863	2 885	0,0
Infractions à la lègislation sur le travail	10 633	13 131	23,5
Travail clandestin	8 420	9 996	18,7
Emploi d'étranger sans titre de travail	1 893	2 772	46,4
Marchandage - prêt de main d'œuvre	320	363	13,4

Source : état 4001 annuel, DCPJ



Les publications de l'OND

Tableaux de bord

Toujours dans l'optique d'une meilleure lisibilité des évolutions annuelles de la délinquance et de la criminalité enregistrées par les services de police et les unités de gendarmerie, et dans la droite ligne des publications Grand angle, l'Observatoire national de la délinquance a créé des tableaux de bord de la criminalité et de la délinquance constatées. Ces tableaux de bord ont vocation à rendre compte des évolutions de certains indicateurs ou de certaines catégories d'infractions, dans les départements ou les régions.

Repères

Après « Résultats & Méthodes » en 2004 et « Grand angle » en 2005, l'Observatoire national de la délinquance crée un troisième type de publication « Repères ». Cette nouvelle note d'information se veut comme un regard sur une actualité conjoncturelle ou sur des évolutions statistiques infra-annuelles. Elle regroupe donc des informations concises et quelques éléments de cadrage sur le thème étudié, dont l'interprétation s'inscrit dans le cadre méthodologique défini dans les précédentes publications de l'OND.



RAPPORT ANNUAL APPROPRIATE A CRIMINALITY La CRIMINALITY La CRIMINALITY La CRIMINALITY La CRIMINALITY Contact: Christophe Soullez, chef du département OND

de l'observatoire national de la délinquance

1er rapport annuel (mars 2005)
2e rapport annuel (mars 2006)
3e rapport annuel (novembre 2007)

L'Observatoire national de la délinquance (OND) propose une vision synoptique des différentes informations disponibles sur la criminalité et la délinquance en 2006. Il s'agit notamment des statistiques sur les faits constatés par la police et la gendarmerie nationales, et des résultats d'enquêtes de victimation, qui sont menées par l'INSEE et l'OND auprès de la population. L'évolution des phénomènes de délinquance est abordée à travers ces deux sources principales et bien d'autres dans le cadre d'une approche dite « multi sources ».

Alliant contenu récurrent et articles inédits, comme la première publication des résultats de l'enquête de victimation 2007 sur les violences physiques ou sexuelles, y compris celles commises au sein des familles et dans le couple, le présent ouvrage a vocation à devenir le document de référence sur la mesure de la criminalité.

Ainsi, grâce à ce nouveau dispositif qui complète les sources statistiques, il est aujourd'hui possible de mieux appréhender la nature de différents phénomènes criminels qui échappaient jusqu'à maintenant à la connaissance.

L'Observatoire national de la délinquance considère que l'usage d'un chiffre unique n'a guère de sens et peut s'avérer trompeur. Seule une présentation détaillée par indicateurs, c'est-à-dire en distinguant les différentes formes de délinquance, peut permettre d'approcher la réalité au plus près. En s'appuyant sur des dispositifs pérennes et complémentaires, on peut analyser et comparer les différentes tendances. Le développement de tels dispositifs a été le cœur de l'action de l'OND depuis sa création en novembre 2003, date de l'installation de son conseil d'orientation indépendant.

Alain BAUER

Criminologue, Président du conseil d'orientation de l'observatoire national de la délinquance

observatoire.inhes@interieur.gouv.fr - www.inhes.interieur.gouv.fr

Édité par « CNRS éditions » et peut être commandé grâce à ce lien

ww.inhes.interieur.gouv.fr/fichiers/OND_BONDECOMMANDErapportOND.doc